



# Assemblée générale

Cinquante-huitième session

**33<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 15 octobre 2003, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Hunte . . . . . (Sainte-Lucie)

*La séance est ouverte à 15 heures.*

## Point 39 de l'ordre du jour (*suite*)

### Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui international

#### a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui international

**Rapport du Secrétaire général (A/58/254)**

**Note du Secrétaire général sur le projet de révision du programme 8 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005 : appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/58/83)**

**Rapport du Comité du programme et de la coordination (A/58/16, chap. III, sect. B, programme 8; chap. IV, sect. B)**

#### b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

**Rapport du Secrétaire général (A/58/352)**

**M. Benouna** (Maroc) : Je voudrais prendre la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur le sujet du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui

international. Comme vous le savez, Monsieur le Président, mon Groupe, le Groupe des 77, a appuyé dès le départ et appuie toujours énergiquement cette initiative dénommée Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), tout d'abord parce que les pays du NEPAD sont des membres de notre Groupe, ensuite parce qu'il s'agit, pour la première fois, d'un plan cohérent et complètement intégré pour le développement de l'ensemble du continent africain. C'est pourquoi je saisis cette occasion pour remercier le Secrétaire général de son rapport sur les progrès dans la mise en oeuvre de cette initiative et sur l'appui que la communauté internationale a décidé d'apporter à ce programme.

Le Groupe des 77 et la Chine se félicite réellement de la tenue du présent débat sur des questions qui concernent en premier lieu le développement du continent africain. Le NEPAD est un programme global de développement socioéconomique et politique du continent, et c'est pour cela qu'il doit aussi être traité d'un point de vue global. Ce programme constitue le point de départ du développement intégré du continent africain.

Mais, bien entendu, par delà la planification du programme, la volonté politique doit être celle de chacun, et d'abord des pays africains concernés, c'est-à-dire nous tous sur le continent africain – la volonté de traduire dans la réalité les stratégies qui ont été adoptées au niveau national et s'inscrivent dans le cadre de ce programme intégré pour le continent

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



africain. Chacun des gouvernements africains sera donc appelé à mobiliser ses capacités nationales pour la réussite des objectifs du NEPAD.

Nous avons, avec le rapport du Secrétaire général, une idée aujourd'hui de toutes les mesures qui ont été prises aussi bien au niveau de chacun des pays africains que des mécanismes institutionnels qui ont été mis sur pied au niveau régional.

La mise en place de ce que l'on appelle maintenant Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, mécanisme de contrôle, d'évaluation, et d'apprentissage réciproque est un pas important, qui a été franchi par nos pays africains pour évaluer les performances politiques et économiques du continent. Ce mécanisme reflète la détermination de tous les pays africains à se prendre en charge eux-mêmes. Il va nous permettre aussi de maîtriser le processus de mise en oeuvre et de réalisation des objectifs du NEPAD. Comme nous l'avons vu dans le rapport, quatre pays ont déjà pris l'initiative de commencer les évaluations d'ici la fin de cette année.

Parallèlement à cet effort de développement du programme, ce que l'on appelle aujourd'hui, la bonne gouvernance, doit accompagner le programme en question. Des efforts sont faits sur tout le continent africain pour consolider la démocratie et renforcer la prévention, le règlement et la gestion des conflits. Des efforts sont déployés aussi pour mettre en place un parlement panafricain et des organes de coordination nationaux pour le NEPAD, et certaines initiatives sont prises au niveau de chacune des sous-régions de l'Afrique pour amorcer et encourager des projets concernant les infrastructures, la santé, l'éducation et l'agriculture, en d'autres termes certains des secteurs les plus fondamentaux.

Nous sommes persuadés, à l'instar de M. Kofi Annan, que tout cela ne peut pas se faire sans un supplément de ressources, qui viendraient de l'extérieur du continent africain. La mobilisation des ressources nationales pour chacun des pays du continent est, bien entendu, insuffisante. C'est pourquoi le débat d'aujourd'hui est important parce qu'il doit inciter la communauté internationale à mobiliser encore plus de ressources en faveur du NEPAD.

En 2002, une déclaration aux termes de laquelle les États Membres s'engagent à apporter l'appui et le soutien nécessaires au NEPAD a été adoptée. Nous

espérons que cette déclaration sera suivie d'effet. Les pays développés devraient normalement aider l'Afrique à respecter et à appliquer certains des engagements pris au titre des conférences et sommets des Nations Unies depuis la Déclaration du Millénaire. Parmi ces engagements, il y a, bien entendu, l'aide publique au développement et le fameux objectif de 0,7 % du Produit national brut. Il y a aussi – et, malheureusement, l'on est obligé de le répéter chaque fois – la question de la dette extérieure. Il y a également, et d'une manière encore plus frappante aujourd'hui dans cet environnement de mondialisation, l'ouverture des marchés des pays développés aux exportations des pays pauvres. Il y a enfin la promotion de l'investissement dans les pays en développement, et notamment dans les pays africains.

Certes, on a constaté une augmentation, au demeurant très limitée, de l'aide publique au développement à l'Afrique. Nous espérons que cette augmentation se poursuivra de manière à atteindre les objectifs fixés pour l'aide publique au développement, augmentation qui est difficilement passée de 16 milliards de dollars en 2000 à 18 milliards de dollars en 2002. Le Groupe des 77 et de la Chine voudrait saisir cette occasion pour encourager tous les pays donateurs à poursuivre leurs efforts d'aide publique au développement en faveur des pays les plus pauvres d'Afrique – les pays les moins avancés, on le sait bien, sont encore ceux qui en ont le plus besoin – de manière à favoriser le développement de ces pays mais aussi l'application du NEPAD.

En ce qui concerne la dette extérieure, certes, des mesures ont été prises avec l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Mais on est aujourd'hui encore loin de répondre à l'attente de tous les pays en développement lourdement endettés. C'est pour cela que nous espérons que les contributions annoncées seront bien versées au Fonds créé en faveur des pays pauvres très endettés. Il y a, d'autre part, l'impact de l'environnement économique international, des politiques des pays développés et des politiques financières sur certaines des réformes qui ont été entreprises par les pays en développement pour bénéficier de l'Initiative.

À cause de ces difficultés, de nombreux pays ont pris du retard pour passer du « point de décision » au « point d'achèvement ». De même, certains des pays qui ont atteint le point d'achèvement ont observé une dégradation de leurs indicateurs d'endettement à cause

de la baisse des recettes d'exportation, dont je viens de parler à l'instant, et de la volatilité des prix des produits de base. C'est pour cela que nous, le Groupe des 77 et de la Chine, avons constamment lié les problèmes du commerce international, les problèmes de la dette et les problèmes du financement du développement.

D'autres pays africains endettés ont été négligés et continuent à souffrir du fardeau de la dette. Ils se trouvent obligés d'allouer des ressources importantes au remboursement de celle-ci, souvent au détriment des investissements dans le domaine social. Il peut donc paraître quelque part anormal que ces pays soient obligés de rembourser leurs dettes à des pays riches – pour lesquels ces sommes représentent une proportion extrêmement faible de leurs ressources – au détriment de l'investissement social, qui est absolument nécessaire à leur stabilité.

C'est pourquoi aujourd'hui, à l'occasion de ce débat, nous appelons les pays développés à redoubler d'efforts, dans le cadre de la solidarité internationale, pour investir des ressources financières en Afrique notamment, puisque le sujet d'aujourd'hui est le NEPAD. Par ailleurs, comme je viens de le dire, il faudrait que les pays développés puissent renoncer à leurs pratiques commerciales protectionnistes afin de permettre aux pays en développement d'accéder aux marchés et, partant, d'augmenter leurs propres ressources. Les effets de ces mesures protectionnistes peuvent être aujourd'hui dévastateurs sur les efforts et les plans des pays en développement, et notamment des pays africains, comme cela a été révélé au cours de la récente conférence tenue à Cancún.

Je voudrais également, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, souligner ici les engagements qui ont été pris depuis la Déclaration du Millénaire lors des différentes conférences internationales, que ce soit à Monterrey, à Doha et à Johannesburg. Cette année, nous avons entrepris, dans le cadre de l'ONU, d'assurer le suivi intégré et la mise en oeuvre de ces conférences. Nous espérons que cet effort se poursuivra afin que l'on parvienne aux résultats espérés pour le sommet de 2005.

On ne peut pas non plus ne pas rappeler l'échec de Cancún et le « scandale du coton », qui ont montré à quel point aujourd'hui les positions des pays les plus riches peuvent paraître incohérentes par rapport au système commercial multilatéral qu'ils ont eux-mêmes

encouragé et soutenu. En effet, au moment où ces pays riches revendiquent une libéralisation accrue et générale du commerce des pays africains, au point de l'imposer à travers des institutions multilatérales, ces mêmes pays ne montrent aucun signe d'ouverture face aux revendications légitimes et aux besoins urgents des pays africains.

Le rôle de l'ONU est certainement essentiel; il est important pour mobiliser un appui international en faveur du NEPAD. La création du Bureau du Conseiller du Secrétaire général pour l'Afrique, mon ami l'Ambassadeur Gambari – création à laquelle nous avons beaucoup contribué, l'année dernière, dans le cadre de la réforme – est non seulement une source de satisfaction pour nous, mais nous sommes également heureux de savoir que, dans le budget de cette année, les ressources nécessaires seront enfin affectées à ce Bureau, qui va aider à appuyer le NEPAD.

Pour la première fois, nous aurons, au Secrétariat de l'ONU, un coordonnateur qui va suivre toutes les affaires africaines sur un plan horizontal. Cela est admis, il y a des ressources financières, et nous espérons vivement que cela aidera les pays africains et le NEPAD.

Enfin, je saisis cette occasion pour rappeler que les rapports de l'ONU tablent qu'un certain nombre de régions du monde seront en mesure de réaliser les Objectifs du Millénaire, sauf, malheureusement la région africaine, pour la simple raison que les taux de croissance actuels demeurent trop faibles pour réduire la pauvreté sur le continent africain. C'est pourquoi, là encore, parallèlement aux efforts entrepris par les pays africains, la communauté internationale doit aller à la rencontre de ces pays, auxquels il est, bien sûr, également demandé plus de démocratie et de bonne gouvernance.

Le Groupe des 77 et de la Chine a souvent eu l'occasion de dire que la sécurité et la paix sont des concepts globaux. Ils ne peuvent pas être abordés uniquement sous l'angle de l'envoi de forces de maintien de la paix ou sous l'angle du désarmement. Par conséquent, la lutte contre la pauvreté et la misère et pour l'emploi fait partie également de l'action en faveur de la sécurité internationale. C'est l'aspect préventif de l'action en faveur de la sécurité et de la paix internationales.

Pour terminer, nous pensons que nous avons en main aujourd'hui un mécanisme qui s'appelle le

NEPAD. C'est l'initiative de l'Afrique. Il nous appartient d'accompagner l'Afrique dans cet effort purement endogène.

**M. Jose** (Inde) (*parle en anglais*): Nous remercions le Secrétaire général de son premier rapport de synthèse sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre et l'appui international du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous le remercions également de son rapport sur la mise en oeuvre de ses recommandations sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Nous avons examiné les deux rapports avec intérêt.

Nous avons toujours été convaincus que l'Afrique connaissait mieux que quiconque ses propres problèmes. Elle connaît également les solutions à ces problèmes. Selon nous, il est impossible de se mettre à la place de l'Afrique. Sa prise en charge et sa direction du NEPAD est pour nous la condition sine qua non du succès dans ce cadre.

L'Afrique a toutefois besoin d'une aide extérieure pour les solutions qu'elle souhaite apporter. La communauté internationale a promis cet appui, en particulier dans la Déclaration adoptée au Sommet du Millénaire. Elle a également approuvé le NEPAD, à l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres instances, en tant que cadre d'un programme dirigé par l'Afrique et lui appartenant, pour le développement économique et social du continent.

Il est encore trop tôt pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du NEPAD. Néanmoins, il importe de ne pas perdre de vue que dans son rapport, le Groupe de personnalités éminentes chargées de l'évaluation indépendante du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, avait conclu notamment que la majorité des engagements pris par la communauté internationale n'avaient pas été honorés dans les années 90. On pensait que l'aide publique au développement pour l'Afrique allait augmenter de 4 % par an pendant cette période. Au lieu de cela, elle a baissé de 46 % entre 1990 et 2000.

Le NEPAD repose sur des principes de responsabilité, de solidarité et de partenariat. La solidarité doit être réelle cette fois-ci. Un nouveau manquement à la solidarité nuirait à la crédibilité de la communauté internationale et ferait injure à la notion de partenariat.

Cancún a fourni l'une des premières occasions de manifester cette solidarité. Le résultat a été décevant. Il semble s'avérer maintenant que, d'un point de vue tactique, le monde développé aurait dû proposer davantage, et ce plus tôt. D'un point de vue stratégique, cependant, il aurait dû partir du principe de partenariat.

Il y a eu quelques signes de progrès, encore que modestes, en matière d'aide publique au développement pour l'Afrique. Nous notons que le montant est passé de 16,4 milliards de dollars en 2000 à 17,7 milliards de dollars en 2001 et à 18,6 milliards de dollars en 2002. Il convient de consolider cette tendance. En elle-même, elle ne peut pas permettre de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il est indispensable d'augmenter ce chiffre étant donné la situation en matière de commerce et d'investissement. Rien ne peut remplacer l'aide publique au développement.

Les relations de l'Inde avec l'Afrique reposent sur des bases historiques et politiques solides. Nous avons examiné les diverses manières d'appuyer le NEPAD dans un véritable esprit de coopération Sud-Sud. Notre Ministère du commerce a lancé un Programme axé sur l'Afrique, faisant fond sur une croissance d'environ 300 %, réalisée dans les activités commerciales avec l'Afrique sub-saharienne au cours des 10 dernières années. Nous avons également décidé d'augmenter la disponibilité des crédits pour le commerce et les autres échanges commerciaux. Toutes les dettes bilatérales avec les pays concernés par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ont été annulées. Notre programme de coopération technique et économique avec les pays en développement met l'accent sur l'Afrique. Notre coopération et notre solidarité avec l'Afrique reposent sur la ferme conviction que ce partenariat peut être significatif et mutuellement bénéfique. Il convient d'en faire plus mais nous nous réjouissons des progrès réalisés dans la mise en commun de nos données d'expérience en matière de développement économique et social avec l'Afrique.

Nous souscrivons aux recommandations faites par le Secrétaire général et aimerions mettre en lumière celles qui ont trait aux partenaires du développement de l'Afrique. Les fonds engagés doivent être versés rapidement sans être assortis de conditions. Il convient également de faire preuve de cohérence et de

complémentarité en matière de politiques commerciales et d'assistance.

**Mme Kuchinsky** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, la délégation ukrainienne tient à joindre sa voix à celles des orateurs précédents qui ont déjà remercié le Secrétaire général pour ses rapports présentés au titre du point 39 de l'ordre du jour. Nous nous félicitons des analyses approfondies et complètes ainsi que des recommandations pratiques qui figurent dans ces documents.

Au début de ce Millénaire, nous avons été les témoins d'une intensification sans précédent de l'intégration en Afrique, marquée par la création de l'Union africaine et l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en tant que cadre stratégique de la renaissance du continent. Ces événements historiques ont marqué un nouveau départ pour faire avancer la renaissance africaine sur la base des principes d'expropriation nationale, de partenariat, d'engagement et de responsabilité.

Comme l'ont souligné les dirigeants africains lors du Sommet de Maputo, la mise en oeuvre est la clef du succès pour le Nouveau Partenariat. À cet égard, nous soulignons l'importance particulière qu'il y a à rendre le Mécanisme d'évaluation intra-africaine rapidement opérationnel, système novateur d'autocontrôle et d'autosurveillance.

S'il appartient en premier lieu aux Africains eux-mêmes de matérialiser leurs désirs de relance, l'ensemble de la communauté internationale n'en a pas moins l'obligation de les aider dans cette entreprise. Le fait que l'ONU, le Groupe des Huit et d'autres grandes organisations internationales aient attribué, dans leurs travaux, une place prioritaire au programme du NEPAD prouve que les partenaires de l'Afrique sont résolus à assumer cette responsabilité.

Nous pensons que l'ONU a un rôle majeur à jouer dans le NEPAD en coordonnant l'appui mondial apporté au Nouveau Partenariat. Cette ambitieuse mission exige une collaboration, une coordination et une cohésion accrues entre les différentes composantes de l'ONU. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction de la création du Bureau du Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique, qui fait office de centre de liaison pour le NEPAD au sein du système des Nations Unies.

Selon nous, le succès du NEPAD dépendra dans une large mesure d'une bonne diffusion de l'information sur ses objectifs et de l'enseignement de masse auprès des Africains. C'est pourquoi l'une des priorités de l'ONU devrait être, pour reprendre les termes du Secrétaire général, de vulgariser le NEPAD et de faire en sorte que le programme soit mieux connu à l'échelon local.

L'Ukraine, qui entretient depuis longtemps des relations d'amitié et de partenariat avec l'Afrique, s'engage à continuer de soutenir le développement durable du continent, avant tout au moyen d'une coopération mutuelle accrue avec les États africains. Nous suivons de très près la mise en oeuvre du NEPAD. À ce propos, je réaffirme notre volonté sincère de participer aux programmes de coopération bilatérale et multilatérale dans les secteurs prioritaires comme l'éducation, l'agriculture et les transports.

Nous tous qui sommes réunis dans cette salle savons combien les questions du développement, de la paix et de la sécurité sont étroitement liées. On ne pourra atteindre les objectifs du NEPAD et les Objectifs du Millénaire sans d'abord résoudre les conflits en Afrique et passer d'une culture de réaction à une culture de prévention.

Dans l'allocution qu'il a faite en septembre 2000 lors de l'historique Sommet du Millénaire et de la Réunion au sommet du Conseil de sécurité, le Président de l'Ukraine, Leonid Kouchma, a proposé de mettre au point, à l'ONU, une stratégie globale de prévention des conflits. Depuis, l'idée suscite un intérêt croissant.

La complexité des conflits africains devrait être traitée d'une manière approfondie et cohérente. Je voudrais à ce sujet souligner quelques points fondamentaux.

Premièrement, il faut que l'ensemble des entités de l'ONU agissent avec tout le sérieux voulu. Cela vaut en premier lieu pour le Conseil de sécurité, qui, à notre avis, doit rester aux premières lignes du règlement des conflits en Afrique.

Deuxièmement, dans la mesure où les poussées de violence ont souvent une origine d'ordre social et économique, il est indispensable de resserrer la coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social afin de s'attaquer aux causes profondes des hostilités.

Troisièmement, la situation qui prévaut aujourd'hui en Afrique met en relief la nécessité absolue d'améliorer la coordination au sein de l'ONU et d'approfondir le dialogue avec les organisations régionales et sous-régionales. L'Ukraine recommande fortement que la communauté internationale appuie les activités de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et des autres structures régionales qui ont placé la gestion des conflits et le rétablissement de la paix au cœur de leurs priorités. À cet égard, nous félicitons les pays africains d'assumer la responsabilité fondamentale d'instaurer la stabilité sur le continent.

L'Ukraine a toujours été attachée à la paix et à la sécurité en Afrique, où elle contribue d'ailleurs concrètement aux efforts de paix internationaux. En témoigne la participation de soldats de la paix ukrainiens aux missions des Nations Unies en Sierra Leone, en République démocratique du Congo ainsi qu'en Éthiopie et Érythrée. En outre, je saisis cette occasion pour informer l'Assemblée que l'Ukraine prend actuellement les dispositions nécessaires pour prendre part à la Mission des Nations Unies au Libéria, nouvellement créée.

Comme le Secrétaire général le dit fort bien au début de son rapport sur les progrès de la mise en oeuvre du NEPAD :

« Ensemble, les principes de responsabilité, de solidarité et de partenariat donnent une combinaison gagnante. » (A/58/254, p. 1)

Alors que le Président de l'Ukraine, Leonid Kouchma, s'apprête cet automne à faire une tournée en Afrique, je voudrais dire une fois de plus que mon pays est prêt à contribuer davantage à promouvoir la solidarité et le partenariat international avec le continent.

**M. Sardenberg** (Brésil) (*parle en anglais*) : D'emblée, je remercie le Secrétaire général de son premier rapport complet sur les progrès de la mise en oeuvre et de l'appui international concernant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Je m'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur Bennouna au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Pays non africain qui compte la plus forte population de descendance africaine au monde, le Brésil a accueilli positivement le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. À notre avis, le principal avantage du NEPAD et la clef de son succès résident dans le fait que les pays africains maîtrisent et dirigent la définition des priorités, des stratégies, des mesures à prendre mais aussi des principes de responsabilité, de solidarité et de partenariat.

Voilà maintenant plus de 10 ans, face à l'ampleur des problèmes qui frappaient le continent, la communauté internationale a désigné l'Afrique comme objectif privilégié de sa coopération. Les conflits, la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ont fait que l'Afrique affiche des perspectives de développement bien plus sombres que toutes les autres régions du monde.

Les efforts engagés dans les années 90 n'ont pas eu les effets escomptés. Au contraire, le nombre des indigents est monté en flèche, tandis que l'aggravation de plusieurs autres problèmes, dont l'instabilité politique et les conflits, n'ont cessé d'entraver les efforts de développement. Ces problèmes ont été exacerbés par l'environnement international défavorable, du fait de la domination du protectionnisme, de la chute brutale des cours des produits de base et du recul sensible de l'aide publique au développement et des investissements destinés au continent africain.

Face à cela, les dirigeants africains ont tenté, ensemble, le pari d'élaborer leur propre stratégie de développement, fondée sur un esprit de fraternité et de solidarité, ce qui a débouché sur le NEPAD.

L'an dernier, l'Assemblée générale a exhorté de communauté internationale et le système des Nations Unies à soutenir les pays africains autour des principes, objectifs et priorités du NEPAD.

Comme le montre le rapport du Secrétaire général, les pays africains continuent d'assumer leurs responsabilités. Ils ont pris des mesures dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et les infrastructures, et ils ont également développé des concepts et des mécanismes importants prévus dans le cadre du NEPAD tels que

l'identification d'organes de coordination nationaux et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Le Brésil se félicite de voir les dirigeants africains intégrer les Objectifs du Millénaire pour le développement en tant qu'élément central du NEPAD. Le rapport du Secrétaire général montre qu'en dépit de récentes augmentations de l'aide publique au développement et de progrès dans l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, l'appui international pour l'Afrique a jusque là été inférieur aux besoins. Pour réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté d'ici 2015, les pays africains auront besoin d'une croissance économique moyenne de 7 % par an.

Une cohérence dans le domaine du commerce et des politiques d'aide aux pays en développement, la fourniture des ressources promises ainsi que des investissements étrangers accrus seront fondamentaux pour aider et compléter les efforts africains visant à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Du fait de son universalité, de sa neutralité et de sa grande expérience, la famille des Nations Unies a un rôle très important à jouer pour aider le NEPAD. Comme le montre le rapport du Secrétaire général, les fonds, programmes et institutions des Nations Unies appuient activement les efforts de développement africains dans de nombreux domaines. Pour que ces actions aient un plus grand impact, une collaboration et une coordination accrues entre les différentes institutions des Nations Unies sont tout à fait souhaitables.

Les Nations Unies jouent également un rôle très positif dans les pays qui sortent d'un conflit, et à cet égard, nous appuyons les efforts du Conseil économique et social dans des situations d'après conflit ainsi que la contribution du Groupe consultatif ad hoc du Conseil sur la Guinée-Bissau, un pays frère.

Le Brésil est déterminé à continuer de contribuer aux efforts de développement en Afrique. Au cours des années, nous avons développé une relation particulière avec les cinq pays africains de langue portugaise à travers la Communauté des pays de langue portugaise qui, nous l'espérons, continuera de se développer. Notre Président effectuera bientôt une visite dans cinq pays africains en vue de consolider les efforts de coopération.

En dépit de nos ressources limitées, nous participons à une série d'initiatives comprenant l'annulation de la dette ou son atténuation, la coopération technique et la mise en place de capacités. Nous souhaitons vivement continuer de faire connaître des expériences utiles au Brésil dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la famine, l'analphabétisme et le VIH/sida.

Nous sommes convaincus de la valeur de la coopération Sud-Sud, en tant que complément à la coopération Nord-Sud. Des réalités et des problèmes similaires peuvent trouver des solutions similaires. Nous invitons les pays développés et le système des Nations Unies dans son ensemble à renforcer leur appui à cette forme de coopération, y compris par des arrangements triangulaires, afin d'assurer sa viabilité et des résultats positifs à long terme.

Pour que le NEPAD obtienne les meilleurs résultats et devienne le symbole de réussite que nous souhaitons tous, un appui et une coopération de la communauté internationale, assurés dans un véritable esprit de solidarité, sont fondamentaux. Les conditions existent et le moment est opportun. Agissons et concrétisons les engagements qui ont été pris. L'Afrique ne peut attendre dix autres années.

**M. Kim Sam-hoon** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite du ferme engagement des pays africains au cours de l'an dernier visant à intégrer les priorités et objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans leurs politiques nationales et leur cadre de planification dans le domaine du développement. Nous soutenons pleinement l'autonomie et le leadership de l'Afrique par rapport au NEPAD. La solidarité et la coopération internationales, quoique nécessaires et importantes, ne peuvent être efficaces que si les pays africains assument leur propre développement. À cet égard, nous encourageons les pays africains à continuer de mobiliser l'appui national ainsi que des ressources en vue de la mise en oeuvre du NEPAD.

Pour assurer le dynamisme du NEPAD, les questions de stabilité politique et de bonne gouvernance doivent être prises en charge. Des conflits et troubles civils continuent d'être l'obstacle le plus important au développement de l'Afrique. Nous sommes d'accord avec l'évaluation du Secrétaire général, à savoir que la sécurité doit être une priorité

majeure dans les questions africaines et que les programmes économiques du NEPAD doivent être soutenus par des institutions solides en matière de prévention et de gestion des conflits. Nous saluons donc les initiatives de l'Union africaine visant à renforcer les mécanismes régionaux en matière de prévention et de règlement des conflits. Il y a en particulier les efforts en cours de l'Union africain pour créer un conseil de paix et de sécurité sous son autorité. En outre, nous pensons que les progrès de l'Union africaine vers la réalisation d'un parlement panafricain représentent une mesure importante sur la voie du développement et de l'intégration du continent.

Une bonne gouvernance est l'autre élément majeur pour la mise en oeuvre réussie du NEPAD. Nous saluons la création du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, auquel 16 pays ont déjà adhéré. Nous pensons que celui-ci sera très utile pour assurer une obligation redditionnelle mutuelle aux fins d'une bonne gouvernance économique et politique. Nous encourageons davantage de pays à s'associer à cette importante initiative, et nous voudrions voir la communauté internationale fournir un appui technique aux pays africains pour faire en sorte que le Mécanisme soit pleinement opérationnel en tant qu'aspect vital du NEPAD.

La communauté internationale doit tenir son engagement à l'égard du NEPAD par un soutien financier continu et accru pour la mise en place de capacités. À cet égard, nous saluons les récentes augmentations de l'aide publique au développement visant à répondre aux engagements financiers des pays africains par rapport à leur programme national pour le NEPAD. Au cours des 15 dernières années, la République de Corée a contribué avec environ 2 milliards de dollars d'aide publique au développement en faveur des pays en développement, dans le cadre de la coopération Sud-Sud. En dépit de nos difficultés économiques actuelles, nous continuons d'accroître cette aide sur une base annuelle.

Un autre élément tout aussi important est l'assistance au développement des ressources humaines et à la mise en place de capacités. La communauté internationale doit continuer d'échanger son expérience et son expertise avec les pays africains. Cette coopération est particulièrement importante dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, devenues un moyen indispensable pour accroître les avantages d'un système qui se

mondialise. Grâce à un financement de « l'Economic Commission for Africa Fund », de la République de Corée, mon gouvernement a lancé des projets comprenant la création d'un centre africain d'information et de télécommunications. Nous avons également participé à des projets de mise en valeur des ressources humaines, notamment en invitant les ministres de l'éducation africains à des voyages d'études en République de Corée.

Depuis 1992, nous avons invité quelque 1 200 stagiaires étrangers en formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication à participer dans mon pays à des programmes de mise en valeur des ressources humaines et nous avons envoyé plus de 500 experts en technologies de l'information et de la communication et volontaires coréens à l'étranger pour mettre en oeuvre des programmes dans ce domaine. Nous avons également parrainé une conférence internationale consacrée à la relance des investissements privés en Afrique ainsi que des programmes de perfectionnement des cadres tenant compte des spécificités féminines.

Sur la base de sa propre expérience, la République de Corée estime que l'on ne saurait trop insister sur l'importance du commerce dans le développement national d'un pays. Nous aimerions donc voir la communauté internationale faire des efforts pour donner aux produits africains un meilleur accès aux marchés. Je suis heureux de signaler, à cet égard, que mon gouvernement a adopté un plan préférentiel qui exempte de droits de douanes et de quotas un nombre important de produits en provenance des pays les moins avancés, dont la majorité se trouve en Afrique. La République de Corée absorbe donc maintenant 4,8 % des exportations de tous les pays les moins avancés. Selon des statistiques récentes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cela fait de nous le quatrième plus grand importateur mondial de produits de ces pays.

En outre, la République de Corée continue d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de négociation commerciale. Mon gouvernement a ainsi invité 160 responsables officiels de pays en développement dans le domaine du commerce à participer à des cours et séminaires sur le droit commercial international et les détails de l'accord de l'OMC.

Une autre question cruciale pour la mise en oeuvre du NEPAD est la question de la dette, qui a sapé l'énergie de nombreux pays en développement. Nous aimerions que des efforts importants soient déployés pour régler les problèmes liés à la dette des pays pauvres très endettés en Afrique. En envisageant des options telles que le réaménagement et l'allègement de la dette, nous pensons qu'une solution définitive peut être trouvée permettant de contribuer à une croissance économique soutenue de ces pays. La République de Corée, pour sa part, a versé cette année une contribution de 10 millions de dollars au Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette de ces pays et encourage les autres pays à faire des efforts pour combler le déficit de cet organe.

Nous applaudissons aux dispositions prises à l'appui du NEPAD, séparément ou en collaboration, par de nombreuses institutions des Nations Unies. Elles représentent une aide précieuse, adaptée aux besoins des différents secteurs du NEPAD. Toutefois, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (A/58/254), il est possible de renforcer encore la cohérence et la coordination de leurs travaux. À cet égard, nous espérons que le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique pourra jouer un plus grand rôle dans le renforcement de la cohérence, de la coordination et de l'efficacité de l'appui de l'ONU au NEPAD.

Pour terminer, la République de Corée renouvelle l'engagement qu'elle a pris d'aider les pays africains dans leurs efforts de développement. Nous restons convaincus qu'avec l'engagement résolu et la volonté politique des pays africains, et une action parallèle efficace de la communauté internationale, on pourra continuer de progresser dans la mise en oeuvre du NEPAD.

**M. Aye** (Myanmar) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait, pour commencer, saluer le rapport complet du Secrétaire général (A/58/254) sur les progrès de la mise en oeuvre de la résolution 57/7, dans laquelle l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session, a confié à la communauté internationale et au système des Nations Unies l'organisation de l'appui à apporter aux pays africains conformément aux principes, aux objectifs et aux priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ma délégation se félicite également du rapport présenté par le Secrétaire général (A/58/352) sur la mise en oeuvre des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des

conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Les deux rapports contiennent un aperçu complet des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du NEPAD et vers l'instauration d'une paix et d'un développement durables sur ce continent, tout en signalant les obstacles et les contraintes que rencontre cette mise en oeuvre.

L'Afrique, qui a traversé des périodes extrêmement difficiles, continue de se heurter à un échec complexe de problèmes, auxquels nous ne pouvons escompter de règlement immédiat. Néanmoins, il convient aussi de reconnaître tous les acquis de l'Afrique jusqu'à présent. La communauté internationale, pour sa part, doit poursuivre – et progresser – sur sa lancée en matière d'aide à ce continent et manifester sa solidarité avec nos partenaires africains.

Ma délégation se félicite à cet égard de deux événements récents qui ont permis de faire progresser la mise en oeuvre de l'initiative du NEPAD. Le premier est la Déclaration de Maputo adoptée à la deuxième session de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en juillet dernier, qui a réitéré la volonté politique des dirigeants africains et leur détermination à mettre en oeuvre le NEPAD comme cadre d'action stratégique global, complet et intégré mis au point pour les Africains par les dirigeants africains eux-même. Le deuxième événement est constitué par les progrès réalisés dans la mise en oeuvre d'un Mécanisme d'évaluation intra-africaine destiné à renforcer la transparence et la responsabilisation des gouvernements africains. Ces deux événements positifs montrent que le processus du NEPAD a bien avancé dans l'examen des problèmes à résoudre.

Ces engagements pris par les dirigeants africains, pour louables qu'ils soient, ne suffiront cependant pas à surmonter les nombreuses difficultés auxquelles l'Afrique se heurte actuellement. La majorité de la population africaine doit survivre avec des revenus insuffisants. Et plus de 24 millions d'Africains sont atteints du VIH/sida. Ils ne peuvent guère se permettre les médicaments indispensables mais onéreux qui leur permettraient de se soigner. Le taux de mortalité des jeunes enfants reste élevé. Et la scolarisation dans le primaire reste faible. Le climat économique récent en Afrique n'est guère encourageant, puisque l'année 2002 a été caractérisée par un ralentissement de la

croissance économique, qui ne devrait être suivi que d'une modeste reprise en 2003.

Compte tenu de ce qui précède, il est impératif que les pays africains redoublent d'efforts et démontrent que l'Afrique reste un partenaire de développement viable dans le monde. D'autre part, le reste de la communauté internationale se doit d'être au rendez-vous en aidant ses amis africains à s'aider eux-mêmes.

Dans ce contexte, le fait que le Gouvernement japonais ait engagé 1 milliard de dollars en faveur de l'éducation et des soins de santé en Afrique lors de la récente Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique est d'une grande importance. Il est également positif de constater que l'aide publique au développement accordée à l'Afrique augmente, passant de 17,7 milliards de dollars en 2001 à environ 18,6 milliards de dollars en 2002. Le Groupe des Huit a également fourni trois quarts de l'aide publique au développement à l'Afrique, et ses membres se sont engagés à participer au Plan d'action pour l'Afrique et à fournir chaque année 6 milliards de dollars aux pays africains pour encourager la croissance et contribuer à l'allègement de la pauvreté.

Mais ces développements, quelque encourageants qu'ils soient, sont loin de remédier comme il le faudrait aux besoins nombreux et variés de l'Afrique. Les pays développés doivent fournir des ressources supplémentaires afin que l'aide publique au développement qu'ils accordent aux pays en développement atteigne l'objectif de 0,7 % de leur produit national brut.

Dans le domaine commercial, un meilleur accès au marché pour les exportations africaines est essentiel à une croissance économique durable. Certains pays développés ont commencé à faire preuve de souplesse en matière de subventions agricoles, ainsi que sur d'autres questions. Le récent accord de l'Organisation mondiale du commerce autorisant les pays dont les capacités de fabrication de produits pharmaceutiques sont insuffisantes à importer des médicaments génériques bon marché, a été très bien accueilli dans les pays en développement, en particulier en Afrique, où l'incidence du VIH/sida est très forte. Le paludisme et la tuberculose constituent également des menaces pour la santé et ont un effet négatif à long terme sur la productivité du travail. L'échec de Cancún a cependant

réduit tout espoir que de nouveaux progrès seraient réalisés dans ce domaine.

Ma délégation est d'avis que la coopération Sud-Sud reste un élément essentiel pour favoriser le développement de l'Afrique. La tendance à une coopération économique et technique accrue entre l'Afrique et d'autres régions en développement en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes est particulièrement opportune. La Conférence des organisations sous-régionales d'Asie et d'Afrique qui s'est tenue à Bandoung (Indonésie), en juillet dernier, illustre la revitalisation de l'esprit du mouvement et de la solidarité afro-asiatiques qui ont commencé il y a quelque cinquante ans.

Ma délégation se félicite du rôle que l'ONU joue dans la mise en oeuvre du NEPAD en aidant à structurer ses activités conformément aux priorités de son programme. Il faut également noter les efforts déployés par le Secrétaire général pour créer le Bureau du Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique. Nous devons également reconnaître comme il convient le rôle productif que le secteur privé et la société civile peuvent jouer pour assurer le succès du NEPAD.

En Afrique, la paix durable, la sécurité et le développement durable sont étroitement liés et interdépendants. Dans ces circonstances, le NEPAD reste la démarche la plus viable pour réaliser le développement durable de l'Afrique, ainsi qu'une paix durable. Il est indispensable que la communauté internationale maintienne son engagement à l'égard des pays d'Afrique pour que le processus autonome si sagement élaboré par les dirigeants africains soit mis en oeuvre avec succès.

**M. Samala** (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais dire d'emblée que le Nigéria s'associe à la déclaration faite plus tôt par le Royaume du Maroc et le Mozambique au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de l'Union africaine, respectivement.

Il y a presque 12 mois de cela, l'Assemblée a tenu un débat sur les causes des conflits et la promotion de la paix globale et du développement durable sur notre continent. Quelques semaines plus tôt, l'Assemblée avait également tenu un dialogue de haut niveau sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le débat sur le NEPAD avait constitué un événement décisif, et celui sur les causes des conflits et la promotion d'une paix

durable avait encore une fois fait ressortir à quel point la voie de la paix et du développement du continent africain était semée d'embûches.

Depuis ces deux débats, les conflits dans la région de l'Afrique se sont intensifiés au lieu de diminuer. La Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et la République démocratique du Congo ont traversé, à divers degrés, toute une série de crises. En Guinée-Bissau et au Libéria, plus qu'ailleurs, les conséquences graves de l'indécision et de l'inaction de la communauté internationale ont été tragiquement mises en évidence.

Le Nigéria, ainsi que d'autres membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a réagi positivement à la crise dans notre sous-région. Au Libéria, une force de la CEDEAO a été dépêchée pour stabiliser la situation dans ce pays. Pour continuer le processus, le Nigéria a réussi à négocier une stratégie de sortie qui a permis à l'ex-Président Charles Taylor, principal protagoniste du conflit libérien, de renoncer au pouvoir politique et de s'exiler.

Il faut noter que, en l'absence d'une paix au Libéria, il sera très difficile d'instaurer la paix dans les pays voisins que sont la Sierra Leone, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne la Guinée-Bissau, j'ai, avec cinq autres ministres des affaires étrangères de la CEDEAO, dirigé une mission de médiation qui a eu des résultats positifs et à l'issue de laquelle une trêve a été mise en place entre l'armée et l'ex-Président Kumba Yalá. Ceci a préparé la voie à la formation d'un Gouvernement de transition ayant de nouveaux dirigeants à sa tête.

Les pays africains ont ainsi prouvé, en paroles et en actes, leur détermination et leur engagement à faire directement face à la question des conflits sur leur continent. On peut espérer que la création par l'Union africaine du Conseil de paix et de sécurité et d'un service de paix et de sécurité permettra aux gouvernements africains de servir de médiateurs et éventuellement, de régler les conflits. Toutefois, la création du Conseil ne devrait pas être considérée ou utilisée comme une excuse par la communauté internationale pour réduire son rôle actif dans la recherche de la paix sur le continent africain.

Il faudra élaborer et renforcer la capacité africaine en matière de règlement des conflits. En outre, la communauté internationale – les pays développés et les organismes donateurs en particulier – doit s'efforcer de trouver un équilibre entre son appui aux mesures prises en faveur de la paix et de la sécurité et un appui adéquat au développement socioéconomique du continent africain. Ceci aura pour effet de limiter les conflits et de créer un environnement propice au développement durable.

L'Union africaine intensifiera ses efforts pour la création préalable d'une force africaine en attente, qui sera capable de se déployer rapidement et d'intervenir dans des zones de conflit sur le continent. À cet égard, le Nigéria attend avec intérêt l'appui de la communauté internationale pour réaliser cet objectif sur le continent.

Tout en félicitant le système des Nations Unies du travail remarquable qu'il a accompli en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire, nous ne pouvons pas ignorer ses hésitations face aux crises survenues en République centrafricaine, en Guinée-Bissau et au Libéria.

Le Conseil de sécurité n'a pas agi de manière décisive pour enrayer ces crises. Il n'est pas surprenant que les conflits aient entraîné d'horribles carnages, des violations des droits de l'homme, des privations, le déplacement de personnes ainsi que l'instabilité politique dans ces trois pays.

Le Nigéria félicite néanmoins le Conseil d'avoir envoyé une équipe en Afrique de l'Ouest pour procéder sur place à une évaluation de la situation sécuritaire dans la sous-région. De même, il félicite le Conseil économique et social d'avoir envoyé en octobre dernier son Groupe consultatif spécial pour les pays africains qui sortent d'un conflit en Guinée-Bissau. La visite des équipes a certainement eu un effet lénifiant sur les conflits dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Nous estimons qu'il est bien moins coûteux d'enrayer un conflit naissant que de reconstruire et de relever un pays qui a été détruit. Les mesures de maintien de la paix et de consolidation de la paix doivent par conséquent incorporer un mécanisme d'alerte et d'intervention rapides pour éviter la nécessité des opérations après les conflits. Il serait plus efficace et plus rentable de réagir aux premiers avertissements avant qu'ils ne dégénèrent en conflits généralisés. Par conséquent, le fait d'encourager une bonne gouvernance, le respect des droits de la

personne, la primauté du droit, la responsabilité, la transparence et la liberté de choisir sont essentiels à une culture de paix et à un développement durable sur le continent africain. Nous saluons à cet égard le Secrétaire général pour son rapport (A/58/352) qui aborde les questions de savoir qui fait quoi, où et avec quels résultats, sur le continent africain.

Il convient également de faire valoir à ce stade que les points inscrits à l'ordre du jour se rapportent à l'examen de la mise en oeuvre et non celui des causes et des effets. Il est cependant important de réaffirmer que la pauvreté, l'ignorance, l'analphabétisme, le chômage, la disponibilité des armes légères et la disposition des particuliers à acheter des diamants à bas prix hors du marché mondial alimentent les conflits sur le continent africain.

Qui plus est, l'inaction de la communauté internationale et le fait qu'elle n'honore pas ses engagements ont également une incidence directe sur les conflits sur notre continent. Il est toutefois satisfaisant de noter que plusieurs institutions de l'Organisation des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Bureau du Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique qui vient d'être créé, pour ne mentionner que quelques institutions, participent activement à la promotion de la paix dans certaines situations complexes sur le continent africain, comme l'a signalé le Secrétaire général dans son rapport.

Cependant, la paix et le développement durables nécessitent un climat encourageant la transparence, la responsabilité, la croissance économique, l'harmonie sociale, la participation, l'intégration et, dans une plus grande mesure, la liberté. La capacité des gouvernements africains à fournir ces éléments ainsi que tous les services sociaux reste très faible aujourd'hui, comme nous le rappelle le Secrétaire général dans son rapport.

C'est au cours de ce millénaire que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

(NEPAD) devrait opérer. L'objectif du NEPAD est de hisser l'Afrique à un niveau plus élevé, en se fondant sur l'hypothèse d'une économie robuste, d'institutions opérationnelles et d'un environnement durable.

Mais d'après la plupart des analyses, les perspectives d'un redressement économique sur le continent africain semblent bien sombres. Cinq pays africains ont connu en 2002 un taux de croissance économique négatif. Cette tendance n'augure rien de bon pour une paix et un développement durables sur le continent africain. Au contraire, comme l'a fait valoir le Secrétaire général dans son rapport, le défi consistant à atténuer la pauvreté en Afrique est énorme. Le Nigéria fait sienne l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle si les réformes économiques et politiques, notamment la bonne gouvernance, l'adoption de politiques sociales et économiques efficace, la mobilisation et l'affectation des ressources nationales jouent un rôle importante dans la réduction de la pauvreté, elles ne sont pas suffisantes pour favoriser le développement durable.

Malgré les tâches insurmontables qui les attendent, les gouvernements africains ont réalisé des progrès dans la mise en oeuvre du NEPAD. Le Nigéria et plusieurs autres pays ont désigné des organes nationaux de coordination, et nous intégrons bien entendu les priorités du NEPAD dans nos plans nationaux de développement. Ces pays doivent être salués pour leurs efforts. Nous exhortons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, y compris la communauté internationale, à adopter les mesures nécessaires à l'intégration des priorités du NEPAD dans leurs programmes et leurs projets, en appui aux initiatives du NEPAD.

La création du Groupe de personnalités éminentes visant à superviser le Mécanisme d'évaluation intra-africaine est un pas dans la bonne direction. Le Nigéria et 15 autres pays africains ont volontairement souscrit au Mécanisme et ont accepté de se soumettre à une évaluation intra-africaine s'agissant de gouvernance et de responsabilité, au cours des trois prochains mois. Nous espérons que les résultats de l'évaluation intra-africaine dissiperont tout doute quant à l'engagement irréversible des gouvernements africains en faveur de la mise en oeuvre du NEPAD.

Le Nigéria se félicite des mesures pratiques adoptées par les pays du G-8 et l'ONU en appui à la mise en oeuvre du NEPAD. Le Nigéria se félicite en

particulier du Plan d'action pour l'Afrique adopté au Sommet de Kananaskis et réaffirmé au Sommet d'Evian en 2003. Le Nigéria se félicite également de la création du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, présidé par mon cher frère, M. Ibrahim Agboola Gambari en qualité de Secrétaire général adjoint. Nous formulons le vœu que le Bureau recevra un financement suffisant.

Tout en se félicitant des mesures pratiques, le Nigéria espère que les pays africains accéléreront la mobilisation de leurs ressources nationales et leur épargne intérieure, tandis que nos partenaires du développement entreprennent d'offrir davantage de ressources au-delà des 13 milliards de dollars obtenus jusqu'à présent pour la mise en application des priorités et des programmes du NEPAD.

Il est regrettable que nombre de projets du NEPAD demeurent au stade d'avant-projets car l'Afrique n'a pas les ressources nécessaires pour les exécuter. Pour rendre les ressources disponibles, les pays développés doivent sans plus tarder se pencher sur les questions interminables du commerce, de l'accès aux marchés, des subventions agricoles, de l'aide publique au développement, de l'investissement étranger direct, de niveaux élevés de la dette extérieure et de la fuite des capitaux. Puisque le commerce est le moteur du développement et de la croissance économique, les pays développés doivent faire les concessions nécessaires en reprenant les pourparlers à l'Organisation mondiale du commerce en décembre de cette année. Ils doivent répondre de façon plus positive à l'appel urgent de l'Afrique pour un système commercial et financier international équitable, qui soit réglementé.

L'Afrique est également limitée par le fléau du VIH/sida, du paludisme, de la tuberculose et autres maladies mortelles. Leur prévalence entraîne des pertes socioéconomiques incalculables. Si ces maladies ne sont pas enrayerées, l'Afrique perdra non seulement sa main-d'œuvre productive, mais également plusieurs générations de sa population.

Pour pouvoir progresser dans la réalisation de ses objectifs et programmes de développement, l'Afrique doit encore surmonter un énorme obstacle, celui des nombreux conflits.

Des partenariats complémentaires entre les gouvernements africains et la population africaine, et entre l'Afrique et la communauté internationale seront

nécessaires pour assurer une paix durable, la stabilité et le développement durable.

Une nouvelle initiative pour le développement de l'Afrique ne peut pas s'épanouir dans une atmosphère de conflit. De la même manière, celle-ci ne sera pas efficace si elle ne bénéficie pas de la coopération internationale.

Ainsi, pour terminer, le Nigéria apprécie et se félicite pleinement des efforts déployés par la communauté internationale pour veiller à ce que se concrétise la détermination de l'Afrique d'établir des fondations solides pour un développement économique durable et intégré. Néanmoins, nous pensons que pour ces efforts soient productifs et pour éviter les pièges des initiatives du passé, nous devons procéder à la pleine mise en oeuvre et réalisation de tous les engagements pris par la communauté internationale au cours du Sommet du Millénaire, de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial pour le développement durable. La mise en oeuvre doit être effectuée de façon intégrée et coordonnée de manière à assurer la synergie et l'efficacité de ces processus. C'est la seule façon d'assurer le développement permanent et durable de l'Afrique et de permettre au continent de proclamer le XXI<sup>e</sup> siècle de l'Afrique.

**M. Sermoneta** (Israël) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord faire remarquer avec satisfaction que cette année l'Assemblée examine tant la question du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) que les causes de conflits en Afrique, dans un débat connexe. Nous pensons que cela non seulement reflète avec justesse le lien étroit qui existe entre la paix et le développement, mais aussi contribue au principe de focalisation des travaux de l'Organisation, que nous appuyons pleinement.

Israël se félicite du premier rapport de synthèse sur les progrès de la mise en oeuvre et de l'appui international au NEPAD (A/58/254). Le rapport souligne de manière détaillée les progrès, résultant des mesures prises par les pays africains, ainsi que les réactions de la communauté internationale et du système des Nations Unies, offrant en même temps une analyse cohérente des problèmes et contraintes rencontrés à chaque niveau.

Comme dans le passé, Israël tient à affirmer son plein appui aux initiatives et principes adoptés par

l'Union africaine dans ses efforts pour réaliser ses objectifs de développement. L'initiative conduite, contrôlée et gérée par l'Union africaine et les éléments importants qu'elle comprend représente un exemple remarquable de la façon dont le contrôle et la coopération régionale peuvent être mis à profit dans la poursuite du développement et dans la gestion des problèmes. En établissant un équilibre approprié entre les principes de responsabilité, de solidarité et de partenariat, le NEPAD pourrait améliorer les chances de progrès et de prospérité sur ce continent en difficulté.

À cet égard, nous nous félicitons de l'entrée de 16 pays africains au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Ce mécanisme reflète l'engagement véritable des pays africains de tenir les promesses du NEPAD – la bonne gouvernance, la démocratie, la paix, et la sécurité, les droits de l'homme et une bonne gestion de l'économie – nous encourageons d'autres pays à s'associer à ce mécanisme dès que possible.

Nous constatons la création d'organes nationaux de coordination du NEPAD dans plusieurs pays africains, de l'achèvement du programme de santé du NEPAD et de la récente approbation, à Maputo, du programme écologique. En même temps, et compte tenu de l'importance de l'éducation en tant qu'élément essentiel et primordial dans toute stratégie de développement, nous aimerions saisir cette occasion pour exprimer notre espoir d'une mise en oeuvre rapide du programme d'éducation du NEPAD.

Israël se félicite de la détermination de l'ONU de renforcer la collaboration et la coordination entre les différents éléments pour offrir l'appui nécessaire à une mise en oeuvre réelle du NEPAD, et il souscrit aux recommandations énoncées dans le rapport.

Israël a toujours considéré ses relations avec l'Afrique comme de la plus haute priorité. Depuis la fin des années 50, alors que nous étions encore nous-mêmes un pays en développement, Israël a cherché à édifier des partenariats de développement avec les États nouvellement indépendants de l'Afrique subsaharienne. En harmonie avec ce long passé de travail de coopération dans toute l'Afrique et avec la tradition constante d'amitié et de solidarité, Israël offre son expérience et ses compétences pour aider le NEPAD à réussir et pour aider le continent africain à s'épanouir en partageant nos connaissances dans des domaines tels que la sécurité alimentaire,

l'autonomisation des femmes, l'éducation et la santé, tant de façon bilatérale qu'avec la participation des fonds et programmes de développement l'ONU.

Outre nos programmes d'aide bilatérale et de formation, Israël appuie également de manière active les initiatives internationales telles que les programmes de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) pour l'allègement de la dette. Israël a déjà fait grâce de leur dette à un certain nombre de pays africains et nous continuerons d'examiner la question de l'allègement de la dette pour d'autres États également dans la mesure où nos ressources limitées le permettent.

Bien que notre assistance puisse paraître plutôt modeste à certains, il ne faut pas perdre de vue qu'en tant que nation qui compte à peine 6 millions de citoyens, nous portons un lourd fardeau financier qui résulte de la nécessité de défendre leur existence même. La contribution par habitant d'Israël à l'avenir de l'Afrique est parmi les plus importantes du monde. Sur la base d'une amitié qui a duré au cours des années, nous sommes déterminés à oeuvrer de concert avec les pays africains pour bâtir sur l'élan du NEPAD et pour réaliser les résultats recherchés. Nous agissons ainsi, car nous sommes convaincus que les épreuves de l'Afrique ne représentent pas un fardeau mais une responsabilité commune. Nous agissons ainsi car nous croyons dans le potentiel de l'Afrique et de ses peuples.

**M.Motjope** (Lesotho) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom du Représentant permanent du Lesotho, l'Ambassadeur Moleko.

Je tiens à me joindre aux autres délégations en vous félicitant chaleureusement, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Bureau, à l'occasion de votre élection. Je suis certain que, sous votre direction compétente, nos délibérations seront couronnées de succès. Le Lesotho s'associe à la déclaration faite par le Royaume du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Il y a un an, le 16 septembre 2002, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a convoqué une séance plénière de haut niveau pour examiner les moyens d'appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Par ses résolutions 57/2 datant du 16 septembre 2002, et 57/7, du 4 novembre 2002, l'Assemblée générale a décidé de

mettre un terme au Nouvel Ordre du jour de l'ONU pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et de ratifier le NEPAD en tant que cadre au sein duquel la communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, devraient concentrer leurs efforts pour le développement de l'Afrique.

Le NEPAD est considéré comme une expression de la résolution de l'Afrique d'assumer un rôle dirigeant affirmé en matière d'élimination de la pauvreté et en matière de développement durable. À cet égard, il importe de noter que les priorités du NEPAD sont étroitement liées à celles des Objectifs du Millénaire pour le développement. Par conséquent, le NEPAD mérite l'appui sans réserve de la communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, car il s'agit d'un élément important de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique.

Ma délégation se félicite des deux rapports détaillés du Secrétaire général intitulés « Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : premier rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et de l'appui international » (A/58/254) et « Application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/58/352). Le rapport sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) reconnaît la bonne volonté des pays africains, démontrée au travers des différentes mesures qu'ils ont prises pour assurer que le NEPAD devienne le cadre de la coopération internationale entre l'Afrique et la communauté internationale. Je saisis également cette occasion pour exprimer notre sincère reconnaissance au Secrétaire général pour avoir créé le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Nous lançons un appel pour que ce Bureau reçoive les fonds qui lui sont nécessaires aux fins de remplir son mandat.

En Afrique, les efforts pour arriver à un développement durable continuent d'être entravés par divers facteurs, notamment les conflits, les crises humanitaires, les catastrophes naturelles et les maladies, dont le VIH/sida. Pour que la communauté internationale réussisse à remédier à ces facteurs, il faut prêter une attention toute particulière à honorer les engagements pris lors de tous les principaux sommets et conférences des Nations Unies et centrer davantage l'attention sur l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ma délégation se

félicite de l'engagement continu et de l'appui de la communauté internationale au NEPAD, et du rôle de l'ONU dans la coordination des activités visant à assurer son succès aux niveaux régional et sous-régional.

La croissance économique et le développement politique en Afrique sont menacés par la fréquence des conflits. Certains de ces conflits sont interminables, alors que d'autres sont spontanés, mais tout aussi déstabilisateurs. En conséquence, ils présentent de sérieux défis aux efforts de développement en Afrique. Sans la paix et la sécurité, le développement à long terme et l'élimination de la pauvreté ne sont que des utopies. Le NEPAD reconnaît que la responsabilité première de l'avenir et du développement de l'Afrique incombe aux Africains eux-mêmes, mais l'Afrique a besoin de l'appui de ses partenaires de développement.

Bien que les dirigeants africains aient montré leur ferme engagement d'assumer la responsabilité pour le maintien de la paix et de la sécurité sur leur continent, ce qui a fait défaut est une réponse rapide aux situations de conflit comme celles dont nous avons été témoins au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et ailleurs. L'expérience nous a appris que lorsque la communauté internationale répond rapidement, les résultats sont nets, mais lorsqu'elle hésite, il en résulte un grand carnage et une destruction effroyable. Les gouvernements africains sont déterminés à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent au travers de la démocratie, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, d'une bonne gestion de l'économie et d'une participation de la société civile aux processus de prise de décisions par le biais de consultations. La nomination d'un groupe de personnalités éminentes pour superviser le Mécanisme d'évaluation intra-africaine est un développement louable et une indication concrète du sérieux que mettent les Africains à dresser un nouveau plan d'action pour eux-mêmes.

Ma délégation se félicite du Plan d'action pour l'Afrique adopté par le Sommet économique mondial du Groupe des Huit (G-8), qui s'est tenu au Canada en juin 2002. Le Plan d'action est sans aucun doute un cadre précieux et vital pour un nouveau partenariat entre l'Afrique et le G-8. Nous nous félicitons également de l'engagement de mettre en œuvre le Plan d'action adopté lors du sommet du G-8 à Évian en France en juin 2003. De plus, je saisis cette occasion pour me féliciter des progrès accomplis grâce à la

Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, une initiative japonaise visant à mettre en oeuvre le NEPAD.

Le Lesotho attache une grande importance à la mise en oeuvre du NEPAD. Comme de nombreux autres pays africains, le Lesotho recherche la paix et la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Nous avons fait des progrès vers le rejet de toute exclusion et un esprit de tolérance en politique. Cependant, le Lesotho doit toujours s'assurer que la paix et la stabilité sont solidement implantées et que la démocratie, en tant que mode de vie, est profondément ancrée dans notre société. Dans ce but, le Gouvernement du Lesotho travaille à renforcer les structures institutionnelles qui assureront la bonne gouvernance, ainsi que la fiabilité du service public et des secteurs privés et la transparence aux niveaux central et local de gouvernement. Le Lesotho investit actuellement beaucoup pour éradiquer la corruption du secteur public.

La vision africaine est claire. Il ne reste qu'à la mettre en oeuvre et, si le NEPAD veut éviter le même sort que le Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, alors l'Afrique et ses partenaires de développement doivent honorer leurs engagements. Les Africains ont démontré qu'il s'agissait d'une initiative conduite et maîtrisée par eux-mêmes, et nous espérons que la communauté internationale continuera d'offrir l'appui nécessaire au NEPAD.

**M. Dube** (Botswana) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je souhaiterais remercier le Secrétaire général pour ses deux rapports, sur les progrès de la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/58/254) et sur l'application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/58/352).

Par ses résolutions 57/2 et 57/7, adoptées respectivement en septembre et novembre 2002, l'Assemblée générale a accueilli le NEPAD en tant que programme de l'Union africaine qui incarne la vision et l'engagement de tous les gouvernements et peuples africains pour la paix et le développement. De plus, dans sa résolution 57/300 de décembre 2002, l'Assemblée générale a adopté le programme du

NEPAD comme cadre pour l'appui de l'ONU à l'Afrique et mandaté la création d'un Bureau au siège des Nations Unies, placé sous la direction d'un Secrétaire général adjoint et chargé exclusivement d'appuyer le développement de l'Afrique en général et le NEPAD en particulier. Les fonctions de ce nouveau Bureau sont les suivantes : activités de plaidoyer, établissement de rapports, coordination et assistance aux organes intergouvernementaux au siège de l'ONU.

Il est par conséquent opportun que l'Assemblée générale se rassemble aujourd'hui pour examiner le premier rapport complet du Secrétaire général sur les progrès de la mise en oeuvre du programme du NEPAD. Le Botswana est membre du Comité des chefs d'État et de gouvernement pour la mise en oeuvre du NEPAD, et nous sommes demeurés résolus à appuyer et à assurer la mise en oeuvre intégrale des priorités et des programmes du NEPAD.

Dans sa résolution 57/7, l'Assemblée générale s'est félicitée de l'engagement des pays africains d'intégrer les priorités du NEPAD dans leurs politiques nationales et dans leurs cadres de planification du développement, de garder le plein contrôle et la direction du développement, d'utiliser ces politiques et cadres, et de mobiliser les ressources intérieures pour appuyer le NEPAD. La résolution s'est également félicitée de l'attachement des pays africains eux-mêmes à la paix, à la sécurité, à la démocratie, à la bonne gouvernance, aux droits de l'homme et à une bonne gestion économique.

Le rapport du Secrétaire général met en exergue les mesures prises pour appuyer et exécuter les programmes du NEPAD ainsi que les difficultés et contraintes qui nous attendent. Le rapport montre également qu'un certain nombre de mesures positives sont prises par les pays africains pour atteindre ces objectifs. Le rapport prend note néanmoins que les pays africains et leurs organisations régionales devraient incorporer dans leurs plans de développement les priorités et les programmes du NEPAD, notamment désigner et créer des organes de coordinations nationaux, réorienter les activités des organes régionaux afin de refléter les priorités du NEPAD, mettre en oeuvre les programmes de santé du NEPAD aux niveaux national et régional et, enfin, achever l'élaboration d'un plan global pour le développement de l'Afrique et en faveur de programmes dans les domaines de l'éducation, de

l'environnement et du développement des infrastructures.

Il convient de noter, cependant, que le rapport présente peu d'exemples concrets de programmes actuellement mis en oeuvre dans nos pays respectifs. L'Afrique ne peut pas survivre que d'idéaux et de platitudes. Il est clair que les gouvernements africains eux-mêmes ont encore beaucoup à faire avant de pouvoir mettre à exécution le NEPAD aux niveaux national et régional. À l'évidence, nous sommes toujours dans la phase initiale puisque le programme lui-même est encore récent.

Par ailleurs, les partenaires de développement de l'Afrique ont adopté une attitude positive à l'égard du NEPAD. Le rapport indique par exemple que l'aide publique au développement s'est accrue au cours des deux dernières années, passant de 17 milliards 729 millions de dollars à 18 milliards 615 millions de dollars. Nous estimons que cela tient principalement au fait que l'initiative du NEPAD, formulée et développée par les Africains eux-mêmes, a suscité un vif intérêt et un grand enthousiasme chez nos partenaires.

Les objectifs et les priorités du NEPAD ne sont pas différents des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier parce que le NEPAD a identifié les domaines critiques suivants : la recherche de la paix et de la sécurité et les questions connexes de réduction de la pauvreté et de bonne gouvernance; l'agriculture et la sécurité alimentaire; la diversification et la compétitivité de la production et des exportations africaines et les questions connexes de l'accès aux marchés; ainsi que le développement des infrastructures.

Toutefois, au vu des résultats peu encourageants obtenus par l'Afrique sur certains fronts – s'agissant notamment de la croissance, du commerce, des investissements étrangers directs et de la pauvreté – certains pessimistes se demandent s'il est réaliste de s'attendre à ce que notre continent atteigne les Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres cibles ambitieuses. Ils notent par exemple qu'en dépit des nombreuses initiatives internationales et nationales – dont le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique – d'ici à 2015, la pauvreté en Afrique se sera aggravée et le taux de prévalence du VIH/sida aura également augmenté. En outre, ils mettent en avant les études réalisées sur les économies africaines qui montrent également que la pandémie du

VIH/sida réduira de 0,4 % à 1,5 % le taux de croissance du produit intérieur brut au cours de la même période. Pour couronner le tout, l'allégement de la dette en Afrique reste insuffisant. Ceci est de plus aggravé par le lourd fardeau national, par des taux d'intérêts élevés et par l'absence ou la faiblesse de nouveaux investissements dans le secteur privé.

Toutefois, nous demeurons convaincus que l'Afrique est un continent plein de vitalité et de potentialités. Ce qu'il nous faut à présent, c'est nous attacher à la double tâche du développement et de l'élimination de la pauvreté, ce que cherche à réaliser le NEPAD. Cela ne peut être réalisé que grâce à un effort mondial concerté. Il faut redoubler d'efforts pour faire du NEPAD un cadre dominant de politique des pouvoirs publics et pour s'assurer que les priorités du NEPAD sont mieux comprises par la société civile en Afrique. La prise en charge du NEPAD doit répondre aux besoins des Africains ordinaires et pas seulement à ceux des gouvernements.

Nous notons que le rapport intitulé « Application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/58/352) indique que des progrès ont certes été accomplis mais ils ont été lents et irréguliers. Nous ne devrions pas oublier qu'un lien est clairement établi entre la pauvreté et l'instabilité politique. La pauvreté engendre les ressentiments, la colère et le désespoir, et l'Afrique est affligée par ces trois plaies.

À l'instar de tous les autres peuples condamnés à être en marge de la société, la majorité des Africains estiment qu'ils n'ont rien à gagner à participer au processus démocratique. Au contraire, certains pensent qu'ils n'ont rien à perdre en recourant à la violence car, pour eux, leurs gouvernements et la communauté internationale sont indifférents à leurs souffrances.

Notre incapacité à résoudre les conflits en Afrique représente une grave menace pour le NEPAD. Il nous incombe donc à tous de redoubler d'efforts en vue du règlement des conflits et de la gestion des situations d'après conflit.

Pour terminer, je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux dirigeants du Groupe des Huit (G-8) qui se sont employés à maintenir leur engagement constructif avec les dirigeants africains en ce qui concerne le programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et qui ont adopté le Plan

d'action pour l'Afrique du G-8. Je voudrais également prier le reste de la communauté internationale de continuer à suivre leur exemple en manifestant concrètement son appui à la revitalisation du continent africain.

Nous plaçons notre confiance dans l'ONU en tant qu'organe de coordination pour la promotion et la coordination des efforts internationaux à l'appui de la stratégie de développement de l'Afrique.

**M. Butagira** (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Secrétaire général pour son excellent rapport consacré au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/58/254). Je souscris à la déclaration prononcée par le Royaume du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine et à celle du Mozambique faite au nom de l'Union africaine sur le NEPAD.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en tant que plan pour le développement de l'Afrique créé et pris en main par les Africains, a placé les programmes de développement économique et social de l'Afrique au coeur du programme de développement international. Outre les questions de développement économique, les pays africains donnent également la priorité à la bonne gouvernance, notamment la gestion des entreprises, à la primauté du droit et à la démocratie, et mettent en place un mécanisme d'autorégulation appelé Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Plutôt que d'être poussés par les pays développés à respecter ces bonnes valeurs, les pays africains ont pris le taureau par les cornes et ont déclaré au monde entier qu'eux aussi étaient capables d'apprécier les bonnes valeurs tout comme le reste du monde, et qu'ils étaient prêts à ramener les membres rebelles dans le rang par la persuasion et le dialogue. Ce qu'ils attendent du monde développé, ce sont des ressources suffisantes pour mettre en oeuvre les programmes qu'ils ont eux-même conçus, d'où, leur partenariat avec le monde développé.

Je ferai maintenant des observations sur un certain nombre de domaines sur lesquels nous devrions à mon sens nous concentrer pour rendre cette initiative plus efficace.

*M. Ekua Avomo (Guinée équatoriale), Vice-Président, assume la présidence.*

Tout d'abord, en ce qui concerne le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, il n'est guère encourageant

d'apprendre que seulement 16 pays ont ratifié le Protocole. Il faudra des efforts concertés du secrétariat de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique et du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique ici, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, pour inciter les pays qui n'ont pas encore souscrit au Mécanisme à le faire.

Il est nécessaire que règnent la paix et la sécurité sur le continent pour créer un environnement favorable au développement économique, y compris l'investissement étranger. À cet égard, nous nous félicitons de la mise en place par l'Union africaine du Conseil de paix et de sécurité. Jusqu'à présent, 12 pays ont ratifié le Protocole, sur les 15 exigés pour rendre le Conseil opérationnel. Cette tendance est encourageante, et il est à espérer que les autres ratifications nécessaires seront bientôt obtenues.

Dans la région des Grands Lacs, grâce à l'assistance et à la coopération de l'ONU et de la communauté internationale, nous avons vu certains efforts régionaux permettre des avancées vers un règlement du conflit au Burundi. L'Ouganda félicite le Secrétaire général de son initiative d'organiser une réunion de haut niveau, qui a permis l'adoption de la Déclaration de principe sur les relations de bon voisinage et de coopération entre la République démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement a facilité l'établissement d'une paix durable au Soudan et en Somalie.

De nombreux acteurs, parmi eux des organisations inter-gouvernementales, le secteur privé, le système des Nations Unies et des gouvernements, se sont proposés pour aider les pays africains dans la mise en place du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). En plus de ressources financières accrues, il faudra davantage de coordination et de consultation pour que le NEPAD devienne partie intégrante de différents programmes de ces organisations et organismes. À cette fin, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique doit être renforcé en accroissant les ressources financières et humaines dont il dispose. Par exemple, le Bureau devrait pouvoir organiser des séminaires et ateliers dans différentes parties du continent afin de faire mieux connaître le NEPAD.

Il faut du personnel qualifié et des ressources dans les secrétariats de la Commission économique pour l'Afrique et du NEPAD, ainsi qu'au niveau sous-régional et national, pour aider à la mise en place de plans de développement dans différents domaines couverts par le NEPAD. À cet égard, je félicite le Programme des Nations Unies pour le développement, qui a fourni des fonds au NEPAD pour l'élaboration de son plan stratégique quinquennal. Je félicite également le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui a aidé à l'élaboration d'un plan environnemental pour le NEPAD.

Des mécanismes institutionnels doivent être mis en place pour garantir le succès du NEPAD. Dans mon propre pays, l'Ouganda, des efforts sont en cours pour mettre en place un centre de liaison du NEPAD. Il a été décidé en Conseil des ministres que le secrétariat national du NEPAD serait hébergé dans les locaux du Ministère des finances, du plan et du développement économique. Un comité directeur chargé de superviser les activités liées au NEPAD groupe des représentants de ce Ministère, du Ministère des affaires étrangères, d'une fondation privée, de la société civile, du Cabinet du Premier Ministre, du Cabinet du Président, et du monde universitaire.

Le groupe de travail national sur le NEPAD a étudié les modèles de coordination adoptés par d'autres pays africains, afin d'en tirer des recommandations sur les meilleures pratiques à adopter afin de mettre en place le mécanisme institutionnel pour la mise en oeuvre du NEPAD en Ouganda. Pour que le NEPAD reste organisé et dirigé par des Africains, il est prévu que le Gouvernement finance sur le budget national les activités du centre de liaison du NEPAD. Toutefois, en raison de contraintes budgétaires, nous avons besoin d'aide pour obtenir des fonds permettant de lancer les structures nationales de coordination, et de concevoir et lancer un programme initial d'action externe.

Non seulement le centre de liaison du NEPAD est chargé d'élaborer une stratégie pour la coordination et le suivi de la mise en oeuvre au niveau national des politiques, programmes et projets approuvés par le Conseil des Ministres, mais il a aussi pour mandat d'élaborer une stratégie de communication qui mobilise efficacement en faveur du NEPAD le secteur privé, les collectivités locales, les chefs traditionnels, la société civile et les associations de femmes.

Pour réaliser ses objectifs dans le cadre du NEPAD, l'Afrique devra investir davantage dans ses ressources humaines. À cet égard, l'éducation joue un rôle clef. Malheureusement, peu de résultats ont été obtenus à ce jour dans ce domaine, bien que certains pays puissent faire état de réalisations impressionnantes. En Ouganda, par exemple, nous avons atteint l'objectif de l'éducation primaire universelle. En 1996, le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire s'élevait à 2,5 millions. Il est aujourd'hui de 7,8 millions. Le nombre d'universités est passé d'une en 1986 à 16 aujourd'hui, dont seulement cinq sont publiques, ce qui témoigne de l'implication du secteur privé. Il va sans dire qu'une population éduquée a un effet bénéfique sur la qualité de la gouvernance, et sur l'industrialisation par la fourniture d'une main-d'oeuvre qualifiée.

La santé, ainsi que l'approvisionnement en eau potable et les systèmes d'assainissement, sont des composantes fondamentales du développement. Les mesures préventives, comme les campagnes de vaccination et de sensibilisation à l'hygiène, doivent être intensifiées. En Afrique, les maladies d'origine hydrique sont une menace majeure; par conséquent, l'amélioration de l'assainissement et la fourniture d'eau potable doivent être une priorité. En Ouganda, aujourd'hui, seulement 55% de la population rurale et 65% de la population urbaine disposent d'eau pure.

Enfin, à différentes conférences et sommets et en particulier à la Conférence sur le financement du développement de Monterrey, au Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable, au sommet du G-8 de Kananaskis ou à la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique, les pays développés se sont engagés à aider financièrement l'Afrique à atteindre ses objectifs de développement, aux niveaux tant bilatéral que multilatéral. À mesure que les Africains remplissent leur part de cet accord, nous comptons sur les pays développés pour qu'ils jouent eux aussi leur rôle, en particulier par une augmentation des flux d'aide publique au développement, pour lesquels l'objectif affiché de 0,7% du produit intérieur brut reste un rêve encore loin d'être réalisé.

**M. Mahiga** (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que je prends la parole au nom de ma délégation au sujet du point de l'ordre du jour intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la

mise en oeuvre et appui international ». Ce point a été inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale conformément à la résolution 57/7 du 4 novembre 2002. Nous débattons aussi en parallèle du point subsidiaire intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique », conformément à la résolution 57/296 de décembre 2002.

Je tiens tout d'abord à saluer les rapports très complets du Secrétaire général, d'une part le premier rapport global sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/58/254) et, d'autre part, le rapport mis à jour sur les conflits (A/58/352). Ces deux rapports sont d'une qualité exceptionnelle. Nous remercions particulièrement le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, ainsi que le Secrétaire général, pour l'établissement de ces rapports.

J'aimerais aussi à cette occasion féliciter le système des Nations Unies dans son ensemble pour sa réponse positive à la mise en oeuvre d'activités liées au NEPAD dans différents pays africains, de même qu'au niveau de groupements régionaux et dans le monde entier. La formation de groupes thématiques est une manière imaginative d'assurer la cohérence et la coordination entre les organismes du système des Nations Unies. À cet égard, nous saluons aussi les efforts pour coordonner les activités mondiales de promotion à l'appui du NEPAD, entrepris par le Conseiller spécial pour l'Afrique, par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, qui examine et évalue régulièrement les progrès et le travail effectués par les organismes du système en Afrique en faveur de la promotion des buts et objectifs du NEPAD. Nous comptons que ces approches et ces attributions seront encore renforcées et qu'elles continueront d'apporter une réponse appropriée aux nouveaux défis qui apparaîtront au fur et à mesure de la mise en oeuvre du NEPAD.

Le NEPAD est une initiative propre à l'Afrique et il traduit l'engagement collectif de mettre l'Afrique sur la voie du développement. Le NEPAD a identifié les obstacles et les contraintes systématiques qui ont laissé l'Afrique en marge de l'économie mondiale et du progrès social. Le continent africain est le continent le moins avancé au monde. Plus encore, il est même le seul continent où la pauvreté ne cesse d'augmenter, avec plus de 340 millions de personnes, soit la moitié

de la population totale, vivant avec moins d'un dollar par jour. En Afrique, on compte 34 des 54 pays les moins avancés du monde.

Le NEPAD tend à inverser cette situation. Il représente le cadre d'un nouveau partenariat avec la communauté internationale, destiné à s'attaquer aux difficultés affrontées actuellement par le continent africain : des questions comme l'augmentation rampante des niveaux de pauvreté, le sous-développement, la pandémie du VIH/sida et d'autres maladies contagieuses. En somme, le NEPAD est un véritable engagement en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement, et principalement de l'objectif de réduire de moitié la proportion des personnes vivant dans la pauvreté extrême, d'ici à 2015.

Pour réaliser ces Objectifs, le NEPAD recommande d'atteindre et de maintenir un taux de croissance moyen du Produit intérieur brut réel de 7 % par an, jusqu'en 2015. À cette fin, le NEPAD prône un partenariat entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les partenaires du développement issus de la communauté internationale.

Afin de traduire cette vision en une réalité tangible, le NEPAD a élaboré un plan initial qui s'articule autour des priorités suivantes : tout d'abord, créer les conditions du développement durable en réglant les questions de la paix et de la sécurité, de la démocratie, de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, ainsi que de la coopération régionale et du renforcement des capacités; deuxièmement, répondre aux priorités sectorielles dans des domaines comme l'agriculture, les infrastructures, le développement humain et l'énergie; et troisièmement, mobiliser les ressources en augmentant l'épargne et les investissements nationaux, en améliorant la gestion des revenus fiscaux et des dépenses et en accroissant la part de l'Afrique dans le commerce mondial et dans les investissements étrangers directs.

Le NEPAD a été approuvé en tant que vision, cadre stratégique et programme de développement socioéconomique de l'Union africaine. Il constitue pour l'Union africaine le modèle de mise en oeuvre de ses objectifs ainsi qu'un mécanisme permettant d'accélérer l'application du Traité d'Abuja, comme cela est souligné dans l'Acte constitutif de l'Union

africaine. Le NEPAD sera pleinement intégré à l'Union africaine sur une période de trois ans.

L'Union africaine s'efforce de mettre en place des programmes et des institutions qui favoriseront l'application du NEPAD. L'Union africaine a aussi conscience que le développement véritable et la réduction de la pauvreté ne seront possibles que dans un environnement de démocratie réelle, de respect des droits de l'homme, de paix et de bonne gouvernance aux niveaux national, régional et mondial. Les conditions à long terme garantissant la paix et la sécurité exigent des mesures et des politiques s'attaquant aux vulnérabilités politiques et sociales dont se nourrissent les conflits et la corruption en Afrique.

Mon pays compte parmi les États membres fondateurs de l'Union africaine, qui a fait du NEPAD l'un de ses piliers économiques. Nous appuyons totalement les principes et les objectifs du NEPAD, qui sont aussi conformes à la Vision économique 2025 de mon gouvernement et aux politiques appliquées dans le cadre de sa Stratégie de réduction de la pauvreté. Je suis heureux d'indiquer que le NEPAD a été bien accueilli au niveau national, notamment par les institutions concernées du secteur public comme du secteur privé. Les efforts se poursuivent pour éduquer l'opinion publique afin qu'elle comprenne, coopère et participe à la mise en oeuvre des initiatives du NEPAD.

Le secteur privé est reconnu comme un élément clef de la mise en oeuvre du NEPAD. La Tanzanie a mené à bien, avec succès, un certain nombre de réformes favorables au développement du secteur privé. Ces réformes ont inclus l'ouverture à la participation financière de ce secteur ainsi que des actions résolues d'encouragement de l'investissement étranger, grâce à des mesures incitatrices et à la rationalisation de la politique fiscale. Les autres réformes comprennent la création de tribunaux de commerce pour traiter des différends commerciaux, l'amélioration des procédures de création d'entreprises, la libéralisation du régime commercial interne, qui a amélioré la concurrence et la productivité, ainsi que la libéralisation du marché des échanges extérieurs.

La Tanzanie a également préparé des comptes-rendus sur divers projets à mettre en oeuvre dans tous les secteurs couverts par le NEPAD et les a déjà soumis à la Communauté d'Afrique de l'Est et à la Communauté de développement de l'Afrique australe,

en vue d'obtenir des financements. Les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est doivent se rencontrer, lors d'un sommet prévu le 29 octobre 2003 à Nairobi, afin de rationaliser ces projets et d'envisager la meilleure manière d'y coopérer et de les rendre opérationnels. L'attention devrait essentiellement se porter sur le développement des infrastructures dans la région.

Lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe, tenu en août de cette année à Dar es-Salaam, le communiqué final publié à cette occasion a exhorté les États membres à intégrer les priorités concertées du NEPAD à leurs programmes de développement nationaux et à accroître les ressources allouées à ces domaines prioritaires. C'est dans ce contexte que nous invitons nos partenaires à faire preuve de bonne volonté et à soutenir ces initiatives. Le Sommet a également prié les Ministres du commerce de préparer, sans tarder, la négociation de principes directeurs et d'entamer avec l'Union européenne les pourparlers sur les accords de partenariat économique.

Il convient aussi de souligner que le NEPAD a également mis au point un programme, qualifié comme des plus novateur, intitulé Mécanisme d'évaluation intra-africain. Il consiste en une évaluation systématique des résultats obtenus par un pays donné, menée par les États membres, et dont l'objectif principal est d'aider les pays examinés à améliorer leurs politiques, à adopter des mesures appropriées, à respecter les normes, principes, et codes établis et à se conformer à des pratiques en harmonie avec les règles de la bonne gouvernance politique, économique et du secteur des entreprises. Cette évaluation intra-africaine contribue également à édifier la confiance entre les États et assure une certaine prévisibilité des politiques et stratégies d'un pays ou d'une région donnée. La Tanzanie souscrit pleinement à ce mécanisme.

Nous sommes heureux de voir que le NEPAD a été internationalement accepté comme le cadre directeur de la collaboration avec l'Afrique en faveur du développement. Des échanges importants ont été amorcés avec le Groupe des Huit, l'Union européenne et diverses institutions des Nations Unies, ainsi qu'avec les institutions de Bretton Woods, les partenaires du développement non membres du Groupe des Huit, tels que les États scandinaves, l'Inde et la Chine, le Commonwealth et le processus de la

Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique.

En ce qui concerne ces domaines de coopération avec nos partenaires, la Tanzanie, en tant que participant à l'effort de règlement des conflits, de paix et de sécurité dans la région africaine des Grands Lacs, se félicite de l'assistance apportée par les pays du Groupe des Huit, l'Union européenne et l'ONU, ainsi que de l'aide bilatérale qui a été fournie, pour permettre le déploiement de troupes d'observation, de surveillance et de maintien de la paix dans la région. Il convient de rappeler, pour tous ceux d'entre nous qui sommes concernés, qu'un déploiement prompt et opportun est plus que fondamental pour réaliser la paix dans les situations de conflit.

Enfin, nous demandons instamment que les interventions conjointes avec nos partenaires soient mieux coordonnées et harmonisées. Nous sommes parfaitement conscients de la nécessité de réorganiser les réseaux de coordination entre le Comité directeur du NEPAD et le comité d'application, d'une part, et les centres de liaison nationaux, d'autre part, afin que l'information sur les décisions et les mesures de suivi prises circule plus vite dans les deux sens. Nous sommes tous engagés sur la bonne voie; ce premier bilan est encourageant. Nous devons simplement poursuivre la mise en oeuvre du NEPAD à la cadence actuelle, avec les ressources nécessaires. Nous ne pouvons nous permettre de revenir en arrière.

**M. Amer** (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : En 1998, le Secrétaire général avait soumis un rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Il y a un peu plus d'un an, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) était adopté lors de la première réunion au sommet de l'Union africaine. Au titre du NEPAD, les chefs d'État africains se sont engagés à réaliser un idéal commun, convaincus qu'il est indispensable d'éliminer la famine, la pauvreté, le sous-développement et la marginalisation, et d'engager leurs pays sur la voie du développement durable en leur permettant de participer réellement à l'économie mondiale.

À présent, nous passons en revue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du NEPAD s'agissant des conflits en Afrique. Je voudrais, à ce sujet, adresser mes remerciements au Secrétaire général pour les deux rapports qu'il a préparés sur ces questions. Ils montrent

clairement ce qui a été accompli durant l'année écoulée ainsi que les obstacles qu'il reste à surmonter.

Ces rapports ont été publiés sous la cote A/58/254 et A/58/352. Ils mettent en relief les progrès accomplis pour mettre fin aux conflits et atteindre les objectifs prioritaires du NEPAD. Nous constatons avec satisfaction que les pays africains ont pris un grand nombre de mesures novatrices, alors que beaucoup d'entre eux sont depuis de nombreuses années ravagés par la guerre civile. Ainsi, ils se sont engagés sur la voie des négociations et du dialogue, conditions préalables indispensables à un rétablissement total de la paix. Ils s'emploient à renforcer, à adapter et à administrer les dispositifs de l'Union africaine. Je voudrais indiquer à ce propos qu'un coup d'accélérateur a été donné à la mise en oeuvre du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité ainsi qu'à la mise en place du Parlement panafricain, l'objectif étant de permettre à tous les peuples africains de contribuer réellement au processus de développement.

L'Afrique met l'accent sur plusieurs questions prioritaires : la sécurité alimentaire, les services médicaux et le développement des institutions éducatives aux fins de l'objectif de l'éducation pour tous. Les investissements dans ces domaines sont encouragés, de même que des projets ont été conjointement lancés par plusieurs pays. Ainsi, mon pays participe à des projets de développement dans les domaines de la métallurgie, de l'agriculture et de l'exploitation forestière notamment.

L'Assemblée générale et d'autres instances internationales ont demandé à la communauté internationale et à l'ONU de prêter main forte à l'initiative africaine en faveur du rétablissement de la paix et de la sécurité ainsi qu'à la mise en oeuvre du NEPAD. La coopération entre l'Union africaine et l'Union européenne revêt plusieurs facettes. Nous citerons à ce propos l'effacement de la dette due à certains pays au titre de l'aide publique financière. Nous voyons la coopération économique et technique s'accroître entre les pays africains, asiatiques et latino-américains. Il y a là une véritable chance de voir une coopération s'établir entre les pays en développement et l'Afrique, qui essaient depuis longtemps de mettre en place une coopération triangulaire de cette nature.

Par ailleurs, l'ONU soutient les efforts africains de rétablissement de la paix et de la sécurité sur le

continent. C'est ainsi que des missions de maintien de la paix ont été déployées et des représentants spéciaux dépêchés en vue d'encourager le dialogue et d'obtenir la réconciliation nationale à l'intérieur des pays en situation de conflit. Certaines institutions de l'ONU ont mis en place des programmes afin de réaliser les objectifs prioritaires de l'Afrique : paix et sécurité; sécurité alimentaire; approvisionnement en eau potable; amélioration des services de santé et des technologies de l'information et des communications; réintégration des réfugiés et des personnes déplacées; et utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Toutes ces mesures vont dans le bon sens. Toutefois, il reste énormément à faire sur tout le continent africain. Ses dirigeants se sont tous dits convaincus de la nécessité de combler le fossé qui, dans le domaine du développement, s'est creusé au fil des siècles, marqués par des relations déséquilibrées. Il est nécessaire d'allouer toutes les ressources nécessaires au financement des programmes du NEPAD.

Bien que l'Afrique ait indubitablement profité de la récente augmentation de l'aide publique au développement, cela n'est pas suffisant. Il importe donc que les partenaires de développement aident l'Afrique à restaurer la paix et la sécurité sur le continent et à éliminer l'ignorance, la faim et la maladie. Comme l'a dit le Secrétaire général, l'augmentation de l'aide publique au développement reste très modeste comparée aux subventions qui sont versées aux agriculteurs des pays développés. Cette politique ayant des conséquences néfastes sur l'économie africaine, il est nécessaire de la revoir. Par ailleurs, le déclin de la production agricole met en péril la vie de millions de personnes.

Il est évident que les mesures prises par les pays développés ont permis d'alléger le fardeau de la dette des États africains. Cependant, ils sont encore redevables de sommes considérables au titre des intérêts, ce qui a un impact négatif sur les secteurs de l'éducation, de la santé et autres. Nous devons impérativement régler ce problème qui dure depuis trop longtemps. Si nous ne le faisons pas, il en résultera une hausse du chômage, qui va généralement de pair avec les tensions, le désespoir, la marginalisation et bien d'autres problèmes.

Dans ses deux rapports, le Secrétaire général fait plusieurs recommandations sur la manière de

surmonter les problèmes qui font obstacle à la réalisation des objectifs du NEPAD. Cela est très important, surtout en ce qui concerne la paix, la sécurité et le développement en Afrique. Il est primordial d'atteindre ces objectifs. Nous pensons toutefois que, pour stabiliser l'Afrique et faire en sorte qu'un véritable partenariat soit établi, la communauté internationale devrait se concentrer sur les points suivants.

Premièrement, il est nécessaire de respecter les sociétés africaines, leur histoire et leur culture, et de ne pas leur imposer de cadre politique. Il faut tenir compte en permanence de leurs particularités.

Deuxièmement, il est indispensable que les partenaires donateurs prennent conscience que plus ils apportent d'aide, plus ils appuient les efforts des pays africains visant à mettre fin aux conflits et à aider les sociétés aux plans social et matériel. L'adoption de mesures administratives ou législatives visant à restreindre ou à contrôler les migrations illustre bien cela. Il est clair que les programmes de développement peuvent aider les pays qui connaissent une émigration importante à y mettre un terme.

Troisièmement, il est nécessaire d'améliorer l'infrastructure, y compris les communications et les routes. Cela permettra de tirer profit au maximum des ressources produites et de résoudre le problème de la sécurité alimentaire.

Quatrièmement, nous devons résoudre les problèmes liés au transfert de technologie dans le secteur du développement et dans les secteurs économique et social.

Cinquièmement, nous devons prendre en compte les souffrances des populations africaines pendant les siècles passés ainsi que le pillage de leurs ressources naturelles.

Le Secrétaire général a dit que l'Afrique se trouvait à un tournant historique. C'est vrai. Le processus de règlement des comptes a véritablement commencé dans nombre de pays; les chefs d'État africains ont réaffirmé leur adhésion aux objectifs du NEPAD; et les contributions des partenaires du NEPAD sont encourageantes. Nous devons promouvoir la paix et le développement sur tout le continent africain. Toute hésitation à cet égard constituerait un échec moral et politique. Les pays africains et le reste de la communauté internationale, y compris le système

des Nations Unies et toutes les autres parties concernées, doivent relever ensemble le défi qui consiste à développer l'Afrique dans son ensemble.

**M. Hachani** (Tunisie) : J'ai le plaisir d'intervenir dans le cadre du point 39 (a) de l'ordre du jour « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et appui international ». Je voudrais, à cet égard, remercier le Secrétaire général pour son rapport (A/58/254). Nous faisons par ailleurs nôtre la déclaration faite ce matin au nom de l'Union africaine à S. E. le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique ainsi que la déclaration faite cet après-midi par le distingué Représentant permanent du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La Tunisie attache une grande importance à nos débats d'aujourd'hui, qui constituent un témoignage de l'engagement des États membres de l'Organisation des Nations Unies pour appuyer les efforts africains de développement. Ils nous offrent l'opportunité de contribuer à relever le défi que représente la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Il y a lieu de rappeler que dans la Déclaration du Millénaire, nos chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à aider les Africains dans la lutte qu'ils mènent pour instaurer une paix et un développement durables et éliminer la pauvreté afin d'intégrer le continent africain dans l'économie mondiale.

En lançant le NEPAD, les dirigeants africains ont tenu à réaffirmer leur volonté collective de promouvoir le continent africain dans le cadre d'un plan d'action intégré fondé sur une conception globale des attributs du développement durable et s'appuyant essentiellement sur les capacités propres de l'Afrique. Il est réconfortant de constater que cette initiative a bénéficié de l'appui et du soutien de la communauté internationale, et en particulier de la part du Groupe des Huit (G-8), des pays de l'Union européenne et des institutions financières internationales, du Secrétaire général de l'ONU et du Conseil économique et social. Nous nous félicitons du processus de la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, menée en appui au NEPAD.

Le NEPAD a enregistré depuis son lancement des avancées notables dans sa mise en oeuvre. Ce partenariat accorde une importance cruciale à des

domaines importants pour le continent tels que l'intégration régionale, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'infrastructure, l'industrialisation, l'environnement et le tourisme. Plusieurs pays africains ont pris des mesures en vue de la mise en place d'un organe de coordination national pour le NEPAD. En ce qui concerne la Tunisie, la politique économique et sociale de notre pays est en harmonie avec ce Partenariat.

Le système des Nations Unies a un rôle crucial à jouer en matière de collaboration et de coordination entre ses différentes composantes afin de mobiliser l'appui nécessaire à la mise en oeuvre effective du NEPAD. Nous nous félicitons du fait que plusieurs institutions et organisations du système des Nations Unies aient aligné leurs activités sur les priorités du NEPAD. Nous soulignons également l'importance de l'implication du secteur privé, de la société civile et des organisations non gouvernementales ainsi que l'adhésion des populations à sa mise en oeuvre. Nous exprimons notre considération au Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, sous la conduite avisée du Professeur Brahim Gambari, pour les efforts qu'il déploie en matière de coordination des activités mondiales de promotion à l'appui du NEPAD. Ce Bureau a sûrement besoin de l'appui continu, voire renforcé, du Secrétariat de l'ONU pour poursuivre son action positive au profit de notre continent.

Les efforts de l'Afrique ne pourront être couronnés de succès sans un appui conséquent de la communauté internationale. Cette solidarité devrait se manifester par des apports de ressources suffisantes et sûres d'une part, et par l'instauration d'un contexte extérieur favorable d'autre part. L'ampleur des problèmes et la complexité des obstacles que doit surmonter le continent pour bâtir les soubassements de son infrastructure et son développement socioéconomique exigent que l'on se montre beaucoup plus résolu et que l'on consacre beaucoup plus de ressources tant au niveau national qu'international pour garantir à l'Afrique, à l'instar des autres régions du monde, une croissance économique et un développement soutenus et durables qui lui permettent d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Au cours de la dernière décennie, de nombreux pays africains ont intensifié le processus de démocratisation et de renforcement de la société civile, de promotion des droits de l'homme et de respect de

l'état de droit. Les pays africains ont également engagé des réformes économiques, pour favoriser l'instauration de solides fondements macroéconomiques et la création d'un environnement propice au développement durable, à l'investissement étranger direct et à la réduction de la pauvreté, notamment par une gestion publique efficace. On doit cependant reconnaître que l'action menée actuellement aussi bien par les pays développés que par le système des Nations Unies ne correspond pas encore à l'ampleur des problèmes auxquels l'Afrique doit faire face. Cette insuffisance se manifeste tant au niveau de l'aide publique au développement, des investissements que du problème de l'endettement. L'aide publique au développement, malgré les efforts déployés par les pays africains pour mieux l'utiliser, ne cesse en effet de décliner.

La marginalisation de l'Afrique dans le domaine de l'investissement étranger direct est comparable à sa marginalisation dans le domaine commercial. Malgré les efforts considérables déployés par les pays africains pour mettre en oeuvre les réformes de leur politique commerciale, la part du marché mondial de l'Afrique est restée faible, représentant moins de 2 %. Cette situation est particulièrement préoccupante, et il est du devoir de la communauté internationale d'aider les pays africains à mettre en place les capacités matérielles, institutionnelles et organisationnelles nécessaires pour appuyer les efforts faits dans le cadre de la promotion du commerce et de l'amélioration de l'accès au marché et de réduire encore les tarifs douaniers et de supprimer les barrières non tarifaires sur les produits africains.

L'endettement est resté l'un des principaux obstacles à la reprise économique et à une croissance durable en Afrique. La communauté internationale doit continuer de coopérer à l'allègement de ce fardeau.

À cet égard, nous appelons les pays créanciers, les banques privées et les institutions financières multilatérales à aider les pays africains à sortir de l'endettement plus rapidement et durablement, notamment par l'application accélérée de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), renforcée et élargie. Nous sommes par ailleurs préoccupés de voir que certains pays qui ont atteint le point d'achèvement affichent une dégradation de leurs indicateurs d'endettement, imputable à la baisse des recettes d'exportation, elle-même souvent due à la volatilité des prix des produits de base.

Les pays qui sortent d'un conflit ont également besoin d'un traitement spécial. Il est nécessaire de faire preuve de souplesse dans l'appui à leur accorder et de générosité dans le traitement de leurs arriérés de la dette.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) jouent de plus en plus un rôle catalyseur dans l'impulsion du développement économique et social des pays africains. Les pays africains sont appelés à développer les TIC en tant que partie intégrante du programme de développement national et régional de l'Afrique. Pour leur part, les partenaires internationaux de l'Afrique sont tenus de considérer les questions relatives aux TIC comme prioritaires pour le développement de l'Afrique. La tenue du Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève en décembre de cette année et à Tunis en novembre 2005, nous offrira l'occasion d'approfondir la réflexion sur les meilleures voies et façons d'utiliser les TIC pour le développement de l'Afrique.

Nous sommes convaincus que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) fournit un cadre approprié au développement de notre continent et nous saisissons cette occasion pour demander une nouvelle fois à la communauté internationale de prendre les mesures requises pour apporter à cette importante initiative l'aide et l'appui qu'elle mérite.

S'agissant de l'application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, la délégation tunisienne voudrait remercier le Secrétaire général pour le rapport (A/58/352) dont nous sommes saisis. L'enseignement majeur que nous pouvons tirer à la lecture de ce rapport est qu'en dépit des progrès accomplis dans l'application des recommandations, la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles, le manque de ressources financières, notamment celles provenant de sources extérieures, ainsi que la persistance des conflits, à la fois internes et interétatiques, freinent et occultent ces avancées.

Au titre de la promotion de la paix et de la sécurité, nous appelons la communauté internationale et le système des Nations Unies à s'investir davantage dans le domaine de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits en Afrique. Nous appelons

également à un soutien accru des initiatives africaines de règlement des conflits, notamment en ce qui concerne le fonctionnement du Conseil de paix et de sécurité créé par l'Union africaine.

La Tunisie, qui participe à un certain nombre d'opérations de maintien de la paix en Afrique, réaffirme ici son attachement constant à aider les pays frères à surmonter les crises, ainsi que son engagement en faisant des opérations de maintien de la sécurité et de la stabilité en Afrique décidées par le Conseil de sécurité.

**M. Neil** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : La délégation jamaïcaine souhaite s'associer à la déclaration que le Représentant permanent du Maroc a faite cet après-midi au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Notre délégation accueille favorablement le rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), publié sous la cote A/58/254. Le rapport montre que le NEPAD a pris un bon départ et enregistre ses premiers progrès dans des domaines importants. Dans le même temps, le rapport attire l'attention sur les difficultés et les obstacles rencontrés. Plusieurs problèmes graves, bien que surmontables, se posent. Ils découlent de la persistance des conflits, des ravages causés par la pandémie du VIH/sida et des problèmes économiques liés à la mondialisation. Pour que le NEPAD engendre une dynamique soutenue, il faut deux choses : que l'Afrique oeuvre collectivement à la stabilisation interne; et que la communauté des donateurs s'engage à fournir les ressources nécessaires. Il est important, pour chacun d'entre nous, que, sous l'effet de nos efforts conjugués, le NEPAD soit couronné de succès. Cela est particulièrement prioritaire pour notre délégation, car l'Afrique a toujours été chère au coeur du peuple jamaïcain.

Le bilan des progrès accomplis jusqu'à présent donne lieu à un certain optimisme. Nous prenons note de l'augmentation de l'aide publique au développement ces dernières années, inversant ainsi le déclin des années 90. Cependant, le montant actuel de l'aide reste nettement inférieur à celui de 1990, en dépit de la croissance générale de l'économie mondiale. Nous espérons donc vivement que les engagements pris aux conférences de Monterrey et de Johannesburg ainsi que ceux pris par le Groupe des Huit au Sommet d'Evian seront tenus. La hausse attendue du montant total de

l'aide publique au développement devrait s'accompagner de mesures visant à rendre l'aide plus efficace avec l'élimination des conditions d'achat, des procédures bureaucratiques superflues et des obstacles à la coopération en matière de développement.

Concernant l'allègement de la dette, nous jugeons positifs les quelques pas en avant qui ont été accomplis dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), mais restons préoccupés par les difficultés signalées concernant sa mise en oeuvre. Les critères de sélection et autres conditions rigoureuses continuent probablement de freiner la distribution de l'aide promise au titre du programme.

Le tableau des échanges commerciaux et des investissements est mitigé. Le flux des investissements n'est guère prometteur et, bien qu'il existe certains dispositifs destinés à doper les exportations, ceux-ci sont encore trop peu nombreux pour entraîner des changements notables. Pour stimuler les apports d'investissement, il va falloir mettre en place des programmes spéciaux de promotion, en plus de la libéralisation des régimes d'investissement. À cet égard, nous nous félicitons de l'initiative prise par deux États européens de créer un fonds de garantie pour certains domaines spécifiques d'investissement.

S'agissant du commerce, si le Programme de Doha pour le développement a vocation à aider l'Afrique, éliminer les subventions et ouvrir de nouveaux marchés ne suffit pas. Il est essentiel de stabiliser quelque peu le prix des produits de base et, en parallèle, de renforcer les capacités de production. Pour cela, il faudra engager des fonds considérables pour développer l'infrastructure physique et l'innovation technologique dans tous les secteurs.

Dans l'agriculture, des innovations sont nécessaires, non seulement pour faire grimper les exportations agricoles, mais aussi pour briser le cycle récurrent des mauvaises récoltes et, ainsi, améliorer la sécurité alimentaire. Dans le secteur industriel, il y a encore énormément à faire. Il faut que ces questions constituent un volet important d'une stratégie économique de diversification visant à rehausser la croissance économique, à réduire la vulnérabilité et à multiplier les possibilités d'emploi.

À tous ces égards, l'État a un rôle prépondérant à jouer en gérant et en stimulant le développement de ces importants secteurs. Il ne doit pas se limiter à garantir la paix et la stabilité et à élaborer des principes et des

pratiques de bonne gouvernance. La mise en place d'une capacité institutionnelle ainsi que d'un cadre social et juridique est une base essentielle pour le développement. L'éducation et la santé publique sont les grandes priorités actuelles du renforcement de l'infrastructure sociale. D'un autre côté, le secteur public doit également favoriser l'essor des entreprises et des usines. L'Afrique a besoin d'aide dans tous ces domaines; une aide qui pourrait être fournie de façon à répondre aux besoins et à l'environnement culturel de ce continent.

Nous sommes vivement encouragés par la détermination de l'Union africaine d'élaborer ses propres mécanismes pour superviser les questions de gouvernance et s'engager dans le règlement des conflits et la promotion de la paix et de la stabilité. Un élément particulièrement important est l'évolution des mécanismes régionaux, sous l'égide de l'Union africaine, concernant la prévention et l'atténuation des conflits. Nous attendons également la mise en place d'un parlement panafricain chargé de promouvoir le développement et l'intégration, ainsi que du conseil de l'Union africaine pour la paix et la sécurité.

S'agissant du rôle des Nations Unies, nous pouvons noter qu'il existe une tendance à la coopération au sein du système. La coordination des diverses institutions est orientée à présent vers la réalisation des priorités du NEPAD et des actions avec les organisations régionales et sous-régionales concernées en Afrique. Nous saluons la création, au sein du Secrétariat, du Bureau du Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique, qui joue un rôle stratégique dans cet effort. Nous espérons que cette coordination ne sera pas gênée par des contraintes bureaucratiques que entraveront les efforts de création et la mise en oeuvre des projets de développement. Ce que nous souhaitons, ce sont des résultats concrets résultant d'améliorations organisationnelles au sein du système.

J'ai déjà mentionné l'importance de mettre en place des capacités productives. En cette ère de mondialisation, la compétitivité et l'efficacité sont extrêmement importantes. Il est naturellement nécessaire de travailler étroitement avec la société civile pour renforcer le secteur privé et assurer que le sens de l'initiative et les capacités locales soient encouragés et développés pour tirer profit des opportunités économiques du système mondial. Ce sont des aspects qui ne peuvent être laissés au hasard et qui

exigent une attention particulière de la part des institutions de chaque pays, en coopération avec les organismes bilatéraux clefs et multilatéraux.

La communauté internationale doit s'efforcer d'éviter l'imposition à l'Afrique de modèles économiques et de politiques de développement sans rapport avec les réalités sociales, politiques et économiques d'un pays. Si des prescriptions doctrinales sont appliquées ou sont rendues nécessaires par la coopération internationale, cela n'aidera pas l'Afrique. Nous continuons donc d'insister sur la maîtrise par l'Afrique du NEPAD et des priorités africaines telles que définies par les Africains eux-mêmes. Le rôle de la communauté internationale est un rôle d'appui. Cet esprit de partenariat et de solidarité devrait être guidé par un sens des responsabilités, afin de soutenir et non pas de dicter ce qui doit être fait.

La Communauté des Caraïbes a des liens particuliers avec l'Afrique, et nous appuyons pleinement la fourniture d'un soutien international substantiel à l'Afrique. Comme l'a indiqué ce matin le représentant du Guyana, nous apportons notre modeste contribution, en particulier dans la mise en place de capacités, et nous envisageons d'explorer toutes les voies permettant de donner un appui concret aux initiatives de développement africaines.

Il n'est pas nécessaire à l'heure actuelle de remuer les passions des griefs historiques mais nous devons nous rappeler que l'Afrique a souffert du pillage et de l'exploitation. Le NEPAD assure le cadre et l'occasion de rétablir l'équilibre et de faire oublier les négligences des décennies écoulées. Nous espérons que cela sera le début d'un avenir plus prospère.

**M. Dangué Réwaka** (Gabon) : Il y a bientôt un an que l'Assemblée générale a organisé ici même un débat consacré au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Au cours de cette importante rencontre, les chefs d'État et de gouvernement des pays africains sont venus solliciter l'appui de la communauté internationale pour aider à la mise en oeuvre de ce partenariat, sur lequel repose désormais l'avenir de l'Afrique.

Nous nous retrouvons ici aujourd'hui pour faire le point des progrès que nous avons réalisés dans le cadre de la mise en oeuvre du NEPAD. Le point 39 a) de l'ordre du jour que nous examinons à présent, a été conçu à cette fin. Nous voudrions nous féliciter du premier rapport du Secrétaire général des Nations

Unies sur le bilan des actions qui ont été menées au niveau national, régional et mondial, pour contribuer à la réalisation de ce grand partenariat. Ce rapport constitue assurément un outil de référence sur la base duquel nous devons définir les contours de notre coopération future, qui doit être marquée du sceau de la solidarité et de la complémentarité.

En Afrique, le NEPAD est désormais un élément constitutif des stratégies nationales de développement grâce notamment à la création dans la plupart des pays des points focaux. Toutefois, leur caractère disparate et divers dilue malheureusement la dynamique collective que ce partenariat a impulsée sur le continent. Les Nations Unies ne pourraient-elles pas nous aider à élaborer un « point focal standard » qui servirait de référence et qui faciliterait l'intégration du NEPAD dans nos politiques nationales de développement? Cela permettrait à tous nos pays de parler le même langage et d'utiliser les mêmes indicateurs dans le processus de mise en oeuvre du NEPAD.

Au problème de la diversité des points focaux s'ajoute un autre, celui de la dimension multisectorielle du NEPAD. Au lieu de disperser nos efforts sur tous les secteurs, il serait judicieux que nous en ciblions deux ou trois qui ont un impact global. Dans cette perspective, la faim, la malnutrition, les pandémies du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme, qui sont aujourd'hui les principaux obstacles au développement de l'Afrique, doivent constituer le leitmotiv de nos préoccupations.

La résolution 57/297 de l'Assemblée générale a souligné, à juste titre, la nécessité d'inclure l'industrialisation de l'Afrique dans ce premier rapport de mise en oeuvre du NEPAD. Il est plus que jamais important que l'industrialisation de l'Afrique soit orientée vers le règlement de certains problèmes majeurs tels que la lutte contre le VIH/sida et le renforcement des systèmes sanitaires et alimentaires de nos pays.

Nous voudrions enfin saluer toutes les initiatives prises tant au niveau bilatéral que multilatéral pour mobiliser de nouvelles ressources en faveur du NEPAD. Nous pensons particulièrement à l'annonce faite, d'une part, par l'Union européenne et, d'autre part, par les États-Unis d'Amérique, selon lesquelles ils consacreront respectivement 150 millions d'euros et 15 milliards de dollars à la lutte contre le VIH/sida en Afrique. Nous les incitons à intensifier encore leurs efforts de solidarité en direction de l'Afrique, où la pauvreté, les guerres et les maladies sont devenues le lot quotidien des populations.

*La séance est levée à 18 h 5.*